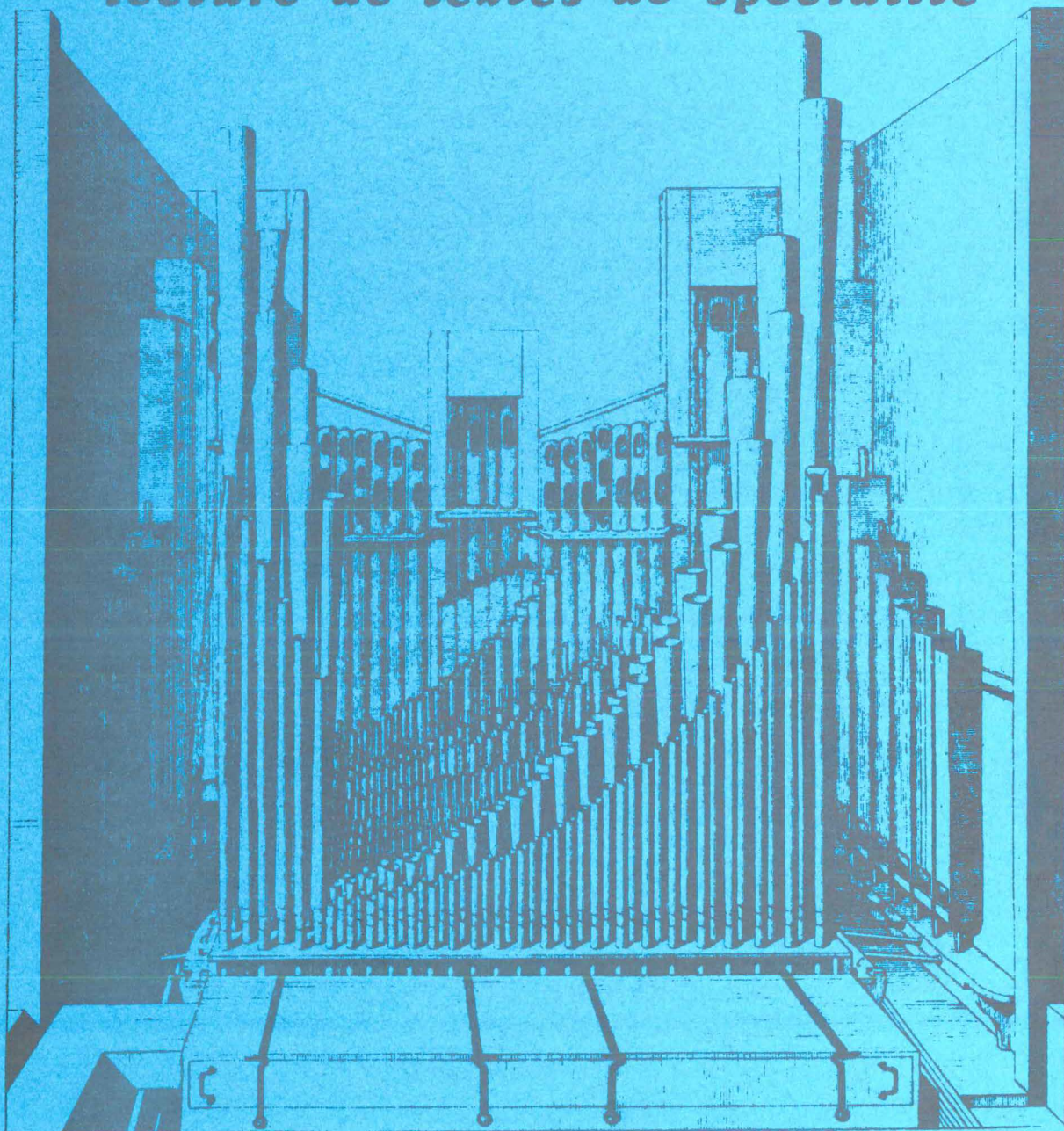
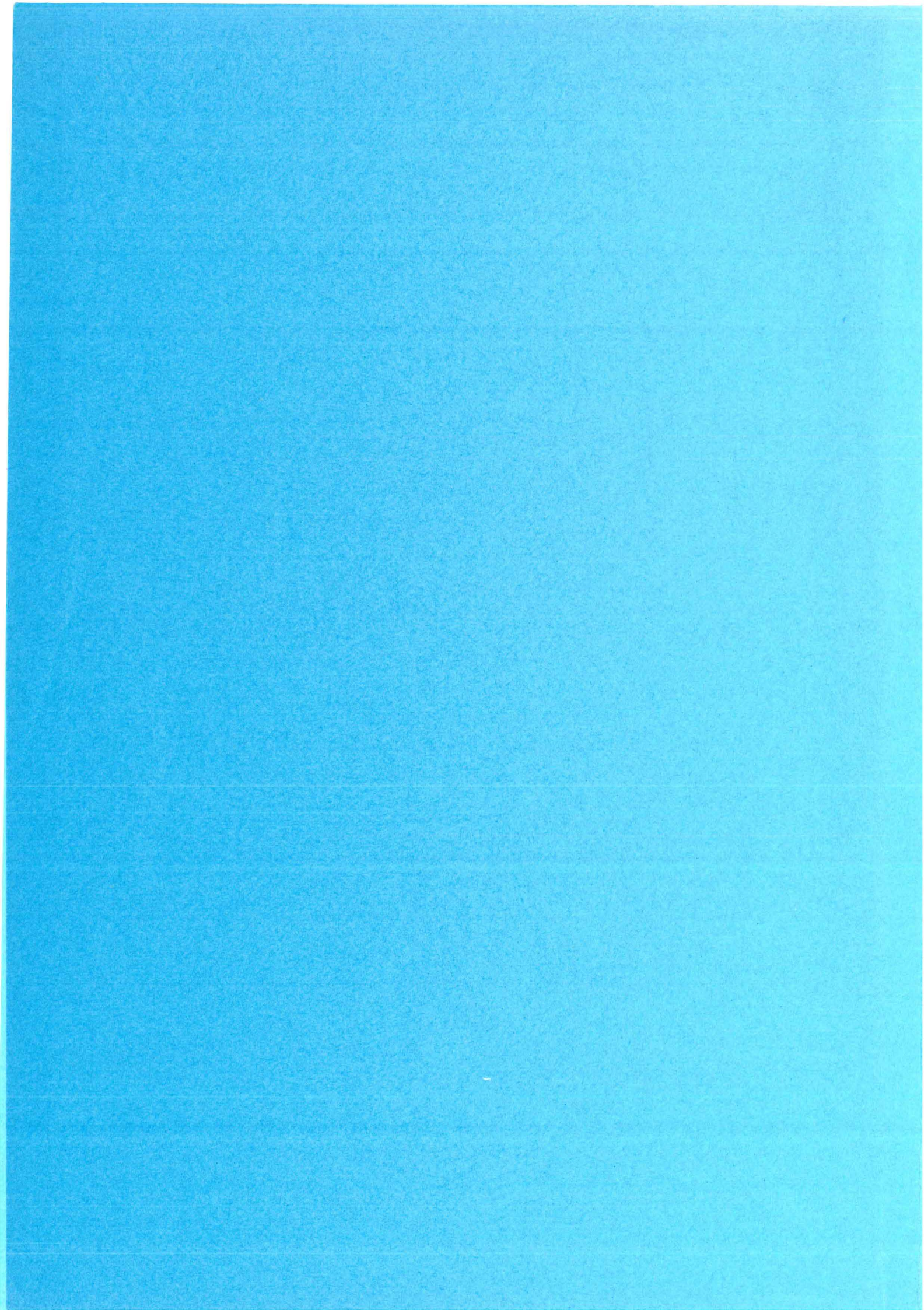


**BUREAU
POUR
L'ENSEIGNEMENT
DE LA
LANGUE
ET DE LA
CIVILISATION
FRANÇAISES
A L'ÉTRANGER**

***Analyse de discours
et
lecture de textes de spécialité***



j.-c. Beacco et m. Darot



BUREAU
POUR
L'ENSEIGNEMENT
DE LA
LANGUE
ET DE LA
CIVILISATION
FRANCAISES A
L'ENTRAGER

ANALYSE DE DISCOURS
ET
LECTURE DE TEXTES DE SPECIALITE

Jean-Claude BEACCO
Mireille DAROT

Mai 1977

N.B. - L'essentiel de ce texte a fait l'objet d'une double communication à la
Deuxième rencontre mondiale des départements d'études françaises, orga-
nisée par l'AUELF (Strasbourg, 17-23 juillet 1977)

RESUME

Cette étude se propose de montrer ce qu'une analyse de discours peut apporter à une pédagogie de l'accès à la compréhension (et éventuellement à la production) écrite de textes de spécialité. On ne réfère pas par là aux analyses de discours qui sont utilisées dans le champ de la linguistique (Z. Harris, M. Pécheux). Mais on essaie de mettre en place des procédures qui prennent en considération la surface des textes et ne se proposent pas d'en dégager une structure de type formel, fondée uniquement sur la récurrence de certains éléments, ou d'en dévoiler les implicites idéologiques. Pas plus que des études syntaxiques limitées au cadre de la phrase ou que la caractérisation d'un lexique supposé spécifique, ces démarches ne permettent d'appréhender le(s) fonctionnement(s) discursif(s), ce qui doit être posé comme un objectif prioritaire dans une démarche pédagogique. Il s'agit, à partir d'un corpus de discours comparables, c'est-à-dire dont les conditions de production sont identiques (situation d'énonciation, modèles socio-culturels de communication, contenu du domaine étudié), de mettre en évidence des fonctionnements, en posant des opérations à la fois énonciatives (marques personnelles, temps, modalités...) et discursives (définir, décrire, interpréter...). Les premières, caractéristiques de l'activité langagière, sont mises en oeuvre dans toute production langagière, mais se réalisent (présence/absence, types de marqueurs) et se combinent différemment suivant les discours, apportant à ceux-ci une coloration spécifique ; les secondes, qui entrent dans le cadre de l'analyse des actes de parole, permettent de dégager une structuration du texte, qui, le plus souvent, ne se laisse pas réduire à un modèle prévisible et projetable sur d'autres textes produits dans les mêmes conditions, comme c'est le cas pour des recettes de cuisines, des fiches techniques ou des démonstrations mathématiques. Des analyses de ce type, ne sauraient être utilisées telles quelles dans un cours de français fonctionnel, mais se veulent un instrument pour le professeur qui a à définir des priorités linguistiques et des stratégies de lecture.

régularités dans le fonctionnement discursif de séries de textes strictement définies. Notre tentative n'est ni originale ni isolée; on souhaite seulement qu'elle ne soit pas prise pour une analyse linguistique inutilisable de plus et qu'on lui accorde au moins le bénéfice du doute.

X X X

Le problème de l'accès à la compréhension de textes de spécialité, - définis grossièrement comme non-littéraires- se pose en termes nouveaux dans le cadre d'un enseignement fonctionnel du français, où, dans de nombreux pays, l'acquisition d'une compétence de l'écrit s'avère correspondre à des besoins largement répandus (de la recherche bibliographique à la consultation d'une documentation rédigée en Français). On ne saurait cependant élaborer de nouvelles démarches méthodologiques sans s'interroger sur le "fonctionnement" de ces textes qui constituent l'objet d'un apprentissage de ce type. Or on se borne encore souvent à utiliser des analyses qui ne sont, au mieux, que partiellement adéquates pour caractériser des discours de spécialité dont on peut penser intuitivement qu'ils ont un fonctionnement spécifique, et donc requièrent la mise en oeuvre d'outils différents.

1. POUR UNE ANALYSE DES SURFACES DISCURSIVES

1.1. Approches morphosyntaxiques

Ainsi les analyses morphosyntaxiques ne peuvent appréhender des faits d'organisation discursive qui débordent le cadre de la phrase, même si elles permettent de rendre compte de l'organisation des groupes nominaux complexes, tels qu'on peut les rencontrer dans des textes scientifiques. S'il peut paraître intéressant de caractériser l'ordre relatif des compléments circonstanciels dans les phrases des écrits technologiques, comme l'ont fait G. Vigner et A. Martin dans Le Français technique (coll. BELC - Hachette 1976, chap. "la structure de la phrase technique", p. 42 et suivantes), ces écrits technologiques n'en présentent pas moins des différences d'organisation qui relèvent de leurs conditions de production : une fiche technique, une fiche d'entretien, un manuel, un cours, ou s'adressent à des publics différents, ou instaurent, à public égal, une relation différente avec le destinataire (discours pédagogique vs consignes). De plus, on préconise souvent une certaine progression dans l'apprentissage de la morphosyntaxe. Cette progression n'est pas établie en fonction d'une analyse préalable des textes à étudier, mais relève d'une conception a priori de la langue, telle qu'elle est décrite dans les grammaires organisées selon les parties du discours. On a, par exemple, tendance à aborder des textes de vulgarisation

médicale par l'étude contrastive des articles défini et indéfini, sans traiter de l'article zéro, puis par celle de la conjugaison verbale, sans tenir compte de l'absence des personnes 1, 2 et 5, qui tient à ce type de discours. On pourrait faire les mêmes remarques pour l'emploi des temps, des constructions syntaxiques, etc. Une des conséquences de cette approche de la morphologie est de disjoindre l'étude d'éléments qui de fait participent d'un même fonctionnement.

Ainsi certains textes de vulgarisation commencent souvent par un rappel historique des découvertes scientifiques relatives au sujet traité. On y trouve mise en jeu une corrélation des embrayeurs temporels et des temps qui permet aisément un repérage réciproque de chacune de ces séries ; une analyse traditionnelle aurait pour effet de gommer ce parallélisme. L'article : "*De très vastes perspectives pour la recherche* (in : "*L'allergie : des malades par milliers*" le Monde du 20 avril 1977) commence par :

"L'allergie a subi depuis une vingtaine d'années une révolution liée à l'importance des recherches (...) Les premières études, notamment de Richet et Portier au début du siècle avaient révélé un phénomène paradoxal (...) Ce phénomène a été mieux compris dès 1921 avec les expériences de Prausnitz-Kuster (...). Dans un premier temps, Prausnitz s'injecta (...) l'injection ultérieure fit apparaître (...). Cet anticorps fut identifié en 1976 (...)

1.2. Approches lexicales

On a cru pouvoir caractériser les textes de spécialité par une étude de leur vocabulaire. On a dégagé statistiquement un lexique dit commun et un autre dit spécifique : le VGOS (CREDIF, A. Phal : Vocabulaire général d'orientation scientifique, Didier 1972) donne, en les classant par fréquence décroissante, la liste des termes du vocabulaire général de manuels scientifiques de l'enseignement secondaire et le Vocabulaire d'initiation aux études géologiques (CREDIF, 1971) présente le lexique de base de cette discipline. Or, dans certains cas, la part du lexique spécifique est relativement réduite, comme en sciences sociales, et souvent commune à plusieurs domaines (ex. : "structure"). On n'évoquera pas ici les problèmes, longuement traités par ailleurs, de polysémie/monosémie de certains termes : ex. "application" dans le langage courant et "application" en mathématiques. De plus, il est illusoire de penser atteindre la spécificité d'un discours en énumérant une liste de mots avec lesquels on serait bien en peine de reconstituer les textes dont ils ont été extraits. Cette approche lexicométrique a été menée de front avec une recherche pédagogique où l'on préconisait l'apprentissage du langage "normal" dans un premier temps pour le faire suivre par celui du langage spécifique (M.T. Gauthier : "Les langues de spécialité. Eléments d'une méthodologie". Actes du stage de Saint-Cloud, 1967, Strasbourg AIDELA, 1970).

Or, c'est oublier que le langage dit normal a lui aussi sa spécificité : le récit d'un fait divers dans la presse à sensation, lequel ne comporte que du lexique dit commun, est tout aussi spécifique dans son organisation qu'une démonstration (Sophie Moirand : Approche globale de textes écrits, Etudes de Linguistique Appliquée, 23, 1976) Le professeur de français qui accorde la priorité pédagogique à ce qui n'est que sa pratique linguistique quotidienne, pour n'aborder qu'ensuite ce qui lui paraît étrange et dont il retarde l'analyse, est en fait guidé par une conception naïve du simple et du complexe.

1.3. Les procédures harrisienne

Les procédures linguistiques désignées par le terme d'analyse de discours pourraient sembler applicables à l'analyse des discours de spécialité dans une perspective d'accès à la compréhension des textes. Z. Harris dans Analyse du discours 1959 (traduit dans Langages n° 13 - Larousse 1969) propose une méthode d'analyse formelle du discours considéré comme une succession de phrases. A l'intérieur des phrases du texte, on repère la récurrence de certaines séquences de morphèmes (noms, syntagmes, propositions etc...) On range dans une même classe d'équivalence les séquences qui se présentent dans un même environnement, celui-ci étant défini par l'identité des contextes de droite et de gauche. L'ensemble des classes d'équivalence définit des schémas qui caractérisent la structure formelle d'un texte particulier. Généralement, il n'est pas possible de réduire la totalité du texte, certaines phrases ne présentant pas de récurrence de séquences de morphèmes. Cette méthode n'est vraiment applicable qu'à des textes relativement courts et fortement répétitifs, comme certains textes publicitaires.

- Cette procédure d'analyse a été principalement utilisée pour réduire des textes longs et complexes à une ou plusieurs "phrases de base" censées contenir toute l'information pertinente du texte et obtenues par l'étude des environnements d'une entrée lexicale (privilégiée et choisie intuitivement), auxquels on applique des règles de transformations grammaticales pour les normaliser. Ainsi J. Dubois et J. Sumpf, à partir d'un corpus de rapports de jury d'agrégation et de CAPES, établissant une série de phrases de base dont, par exemple :

P1 :	<table border="0"><tr><td>l'agrégé</td><td rowspan="4">} est (l'homme qui)</td><td>est ému</td><td rowspan="4">} une oeuvre</td></tr><tr><td>le bon candidat</td><td>est sensible à un texte</td></tr><tr><td>le professeur</td><td>aime</td><td>un auteur</td></tr><tr><td>le pédagogue</td><td></td><td></td></tr></table>	l'agrégé	} est (l'homme qui)	est ému	} une oeuvre	le bon candidat	est sensible à un texte	le professeur	aime	un auteur	le pédagogue		
l'agrégé	} est (l'homme qui)	est ému		} une oeuvre									
le bon candidat		est sensible à un texte											
le professeur		aime				un auteur							
le pédagogue													

("Un modèle d'enseignement du français : analyse linguistique des rapports d'agrégation et du CAPES. Langue Française, Larousse 1970)

R. Robin et D. Maldidier (in : "Langage et idéologie", Editions ouvrières, 1974 : Polémique idéologique et affrontement discursif en 1776 : les grands édits de Turgot et les remontrances du Parlement de Paris) sont contraintes de doter la méthode d'outils supplémentaires destinés à caractériser les effets de sens et les stratégies polémiques (cf. en particulier, note 14 p. 21). Une application stricte de la méthode de Harris ne permet pas de rendre compte des relations interphrastiques, c'est-à-dire d'un fonctionnement discursif, puisqu'on continue à analyser les phrases une à une, après avoir remplacé les anaphores par des termes auxquels elles se substituent.

1.4. Analyse automatique de discours

L'analyse automatique du discours de M. Pêcheux (Dunod, 1969) se donne pour objectif de mettre en évidence les positions idéologiques inscrites "en profondeur" dans les textes. Une lecture de ce type n'accorde qu'une importance secondaire à la surface du texte, qui n'est que le point de départ de l'A.A.D. et ne saurait donc entrer dans le cadre de préoccupations pédagogiques puisque c'est avant tout à cette surface que les étudiants étrangers se trouvent confrontés. De plus, les contraintes matérielles du traitement automatique imposent une déconstruction du texte pour le transformer en énoncés canoniques de la forme : (F, D1, N1, V, ADV, P, D2, N2)

F = Forme de l'énoncé

D1 = Déterminant de N1

N1 = Sujet de l'énoncé

V = Verbe de l'énoncé

ADV = Adverbe de l'énoncé

P = Préposition

D2 = Déterminant de N2

N2 = Second substantif

Une telle décomposition qui s'opère dans le cadre de la phrase, la réduit à, et même, en une série d'énoncés minimaux qui n'ont que peu de rapports avec le texte analysé.

Sans doute ces énoncés sont-ils spécifiquement reliés entre eux par des connecteurs qui rendent compte des relations de subordination et de détermination, mais on s'attache uniquement à comparer des énoncés élémentaires qui présentent des connecteurs identiques- et d'autres éléments semblables (identité des N1, des V... etc) sans que la structure d'ensemble du discours soit prise en considération. Par ce procédé, on aboutit à la constitution de domaines sémantiques homogènes dont on peut déterminer les rapports, mais cette configuration finale produite par l'A.A.D. si elle représente le sens du texte, n'est pas apte à en révéler le fonctionnement.

1.5. Outils pour l'analyse des surfaces

Les méthodes d'analyse de discours que nous venons d'évoquer brièvement, opèrent toutes dans le cadre de la phrase. Quelle que soit par ailleurs leur efficacité pour atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés, elles ne sont pas réinvestissables dans une méthodologie de l'accès à la lecture de textes en langue étrangère. En effet, pour un adulte spécialiste d'un domaine en langue maternelle, la lecture n'est pas linéaire, mais face à un texte en langue étrangère, celui-ci aura tendance à revenir à un déchiffrement mot à mot. Il s'agit pour nous de mettre en place une stratégie de lecture globale en langue étrangère, qui s'appuie sur cette compétence de lecture en langue maternelle, ce qui implique nécessairement de considérer un discours comme un tout, et non comme une succession d'unités phrastiques.

- Dans le cadre général d'un enseignement fonctionnel du français, on a déjà adopté cette hypothèse de travail. En particulier, on a montré comment des textes pourraient se concevoir comme des actualisations d'un modèle sous-jacent. On a ainsi mis en évidence les schémas de fonctionnement de textes courts produits dans les mêmes conditions, lesquels se retrouvent identiques même si le contenu de textes présente de sensibles différences. C'est le cas des petites annonces, des lettres commerciales, des lettres de "réclamation" (cf. F. Debyser, en préparation) adressées à la rédaction d'une revue, des textes de décrets, etc... d'autant que dans certains cas précis, il existe un statut rédactionnel explicite, connu et parfois enseigné en tant que tel : lettres commerciales - lettres de faire-part... Mais de nombreux discours ne répondent pas à un modèle de rédaction institutionnalisé, ce qui ne signifie pas qu'ils échappent pour autant à des "règles" de fonctionnement. Or, ceux-là aussi peuvent être l'objet d'un enseignement. Pour tenter de rendre compte de ce fonctionnement discursif, nous utilisons deux concepts opératoires, dont le second présente un statut linguistique moins strictement défini. Nous empruntons à A. Culioli le concept d'"opérations énonciatives" tel qu'il le développe dans son enseignement à l'Université de Paris VII (cf. "Transcription, séminaire de D.E.A., 1975; 1976, Paris, oct. 1976, polycop. Département de Recherches Linguistiques Université de Paris VII)

Les opérations énonciatives mettent en jeu les différents repérages qui peuvent être établis par le sujet énonciateur, entre la situation d'énonciation (sujets énonciateurs 1 et 2 - locuteur/interlocuteur ; lieu de l'énonciation ; moment de l'énonciation) et l'énoncé. Ces opérations énonciatives, qui sont caractéristiques de l'activité langagière, se réalisent en surface par des marqueurs différents selon des langues. De plus, pour une même langue et pour un discours

donnés, elles se réalisent, se combinent, et vont jusqu'à se distribuer à l'intérieur du discours de manière spécifique. Elles contribuent à lui donner une "coloration" particulière dont on a intuitivement conscience, mais elles ne permettent pas de rendre compte de la manière dont ce discours est ordonné.

- Dans la mesure où il semble impossible de dresser une typologie précise et exhaustive des discours écrits plus complexes, il nous faut rendre compte autrement de la structuration de tels textes, laquelle n'est pas récurrente de discours à discours, même pour ceux qui traitent du même contenu, et qui sont produits dans de mêmes conditions. Nous avons donc été amenés à poser un nouveau concept. Celui-ci a pour rôle de cerner la cohérence du fonctionnement de la surface et porte sur l'activité du sujet énonciateur en tant que sujet à la fois cognitif et rhétorique.

Pour ce faire, nous utiliserons le concept "d'opération discursive" repris de M. Martin-Baltar (Un niveau seuil. CREDIF. Conseil de l'Europe. Strasbourg 1976, p. 89), mais vraisemblablement détourné du sens qui lui est donné dans cette section de Un niveau seuil (Actes de parole).

- Ces outils ne peuvent conduire à des résultats intéressants que s'ils sont appliqués à un corpus de discours dont les conditions de production sont identiques, c'est-à-dire que, pour un même sujet traité, on ne mettra pas sur le même plan un article de revue, un manuel et un cours, ce qui n'empêche pas, par la suite de comparer des analyses effectuées sur des séries de textes "homogènes" au sens où nous le définissons : produits dans des conditions identiques.

2. Cohésion discursive.

- Pour montrer que les considérations précédentes ne sont pas seulement théoriques mais procèdent d'une pratique de l'analyse de discours, nous les illustrerons par des exemples tirés des discours où elles ont été testées. Mais avant de considérer les discours sous l'angle des opérations énonciatives et discursives, il n'est pas inutile de mettre en évidence le rôle que peut jouer une approche syntaxique et même morphologique, si elle est subordonnée à une analyse qui prend en compte la cohésion discursive. Il n'entre pas dans nos intentions de faire table rase du savoir grammatical que les travaux sur la langue ont permis d'accumuler. Encore faut-il que l'approche de la syntaxe soit strictement déterminée par l'analyse préalable des discours étudiés et que son apprentissage soit conçu en fonction de ces discours.

2.1. Les systèmes anaphoriques

Nous nous en tiendrons ici, en ce qui concerne la cohésion des discours écrits, à l'exemple des réseaux anaphoriques dont les marqueurs ont pour rôle de reprendre un élément isolé ou une partie, d'étendue variable, du discours qui précède (ou qui suit : dans ce cas, on parle généralement de cataphore). Ce fonctionnement apparaît clairement dans cet extrait qui se trouve dans le corps de l'article de L. Pinto "L'armée, le contingent et les classes sociales" (in Actes de la Recherche mai 1975, n° 3, Maison des Sciences de l'homme)

SELECTION MILITAIRE ET REPRODUCTION SOCIALES

La réussite d'une telle pédagogie dépend de sa plus ou moins grande conformité à l'aptitude, socialement déterminée, de ses destinataires à l'intrioriser les vertus serviles, et de l'usage qu'ils peuvent faire de ces vertus. C'est dire que la fonction sociale de l'inculcation militaire ne saurait apparaître par l'analyse interne d'ordre institutionnel et qu'il faut recourir à l'analyse de la composition sociale du contingent. Mais on peut présumer que l'institution vise à former les vertus serviles essentiellement chez ceux qui sont socialement désignés pour servir.

Ce serait rester prisonnier de l'idéologie militaire que de faire abstraction des propriétés que le travail d'inculcation tient de ses destinataires : en supposant ceux-ci socialement indéterminés à titre d'individus, on souscrit implicitement à une théorie des fonctions de

REPRISES/REPETITIONS

Intraphrastiques et interphrastiques
(Remarques)

- telle : renvoie globalement à ce qui précède (interphrastique)
- se, ses : reprise de "pédagogie" (intraphrastique)
- qui : renvoie immédiatement à "usage" (intraphrastique)
- ces : anaphorique, reprise de "les vertus serviles", avec répétition de "vertus".
- les vertus serviles : répétition
- ceux qui : cataphore (ceux) et reprise de ceux (qui).
- que : reprise de "propriétés" (intraphrastique)
- ses : reprise de travail d'inculcation (intraphrastique)
- ceux-ci : reprise de "destinataires" (intraphrastique)

l'institution d'après laquelle ces fonctions seraient neutres et on élude la question des fonctions réelles. Or si l'on sait que l'inculcation militaire est destinée par prédilection aux dominées, on comprendra que l'institution ne vise pas tant à former (ou à mater) "l'individu" qu'à contribuer au travail de domestication des dominés.

Par eux-mêmes, le port de l'uniforme, la coupe de cheveux, les corvées, la promiscuité dans les chambrées ont une fonction officielle de nivellement : ils représentent l'égalisation préliminaire dont l'institution a besoin pour paraître instaurer sa hiérarchie de façon propre et récompenser les mérites sans égard pour l'origine des sujets.

Le nivellement a donc une fonction de dissimulation : le travail de discipline ne peut toucher ses destinataires réels qu'en paraissant s'adresser à tous.

Tout ce qui précède suggère suffisamment que le public de prédilection du travail pédagogique militaire se recrute dans les classes populaires. Les informations dont nous disposons ne nous permettent pas, il est vrai de faire définitivement de cette présomption une hypothèse vérifiée.

laquelle : reprise de "théorie" (intraphrastique)

ces fonctions : anaphorique, reprise avec répétition de "fonctions de l'institution" (intraphrastique)

l'inculcation militaire : répétition (1, § première phrase)

l'institution : répétition (1, § dernière phrase)

eux-mêmes : cataphores, annonce l'énumération qui suit (intraphrastique)

ils : anaphore (énumération qui précède, intraphrastique)

dont : reprise de "l'égalisation préliminaire" (intraphrastique)

l'institution : répétition (cf § 1 et 2)

sa : reprise de institution (intraphrastique)

le nivellement : répétition (cf même §, 1ère phrase)

ses : reprise de "travail de discipline"

tout ce qui précède : reprise des § 1, 2 et 3.

dont : reprise de "les informations"

cette présomption : anaphore, intraphrastique, reprise de la 1ère phrase par une nominalisation (suggère/présomption)

De manière générale, ce n'est que dans un cadre suffisamment étendu que l'on peut observer les phénomènes qui assurent la cohésion du discours. Ainsi, la lecture de cet extrait montre qu'on ne peut attribuer un référent à certains éléments qu'en fonction de ce qui précède : le syntagme "la réussite d'une telle pédagogie" par lequel commence le texte choisi permet à lui seul de déterminer immédiatement qu'il s'agit du corps et non du début du discours.

La différence purement classificatoire que nous établissons entre "intraphrastique" et "interphrastique" renvoie à des anaphores dont le référent se trouve soit à l'intérieur de la phrase soit hors des limites de celle-ci : dans le discours. Outre les marqueurs anaphoriques connus (démonstratif, possessif, relatif, pronoms personnels...etc.), on remarquera l'utilisation d'un élément lexical "cette présomption" dans une fonction d'anaphore. Il est à noter qu'une série de répétitions d'éléments identiques (un nom, un syntagme au maximum) double le système de reprises anaphoriques, mais il ne le fait que partiellement puisqu'on ne rencontre pas, à la différence du système anaphorique, de répétition de phrases ou de paragraphes entiers (cf "une telle pédagogique"/" tout ce qui précède")

Pour assurer cette cohésion discursive, le discours de presse fait largement intervenir le procédé de nominalisation (présence d'un verbe suivi, dans le discours de la forme du nom dérivé de ce verbe) :

- " *La politique portugaise, après 48 ans de fascisme, n'est pas toujours "assainie", c'est-à-dire épurée. Pourtant, elle est liée à la plupart des crimes et des assassinats de l'ancien régime.*

L'assainissement de la police pose de nombreux problèmes au M.F.A. : un assainissement massif risque de provoquer une révolte, un soulèvement du type de celui que les militaires progressistes de Lima ont dû réprimer au début du mois de février". (Libération 11/3/75, cité par Sophie Moirand, in Langue Française n° 28 de 1975 : "Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite")

2.2. Les anaphores dans le discours mathématique et juridique

En mathématiques, dans le cadre de la définition, on remarque la mise en oeuvre d'une relation anaphorique qui semble assez caractéristique de ce discours et qui prend les formes suivantes :

un + nom + tel que/un tel + nom

.../..

"Cherchons un ensemble muni d'une loi commutative tel que N soit une partie stable de G pour T "

(Michel Queysanne Algèbre MP et spéciales AA' A. Colin, 1974)

"La loi induite étant l'addition et telle que tout élément de G soit symétrisable". (ibidem)

"tel que : introduit à chaque fois la définition mathématique du terme qui précède"

"Mais à un tel élément a a' de G ne correspondra par un couple unique (a, a') mais tous les couples (b, b') tels que $b - b' = a - a'$ " (ibidem)

"Un tel est employé lorsque la définition du terme a déjà été donnée et qu'on ne la reprend pas".

(cité par Mireille Darot, in "Discours mathématique et discours didactique, p. 12 et 13, multigraphié, BELC 1975)

Dans un discours comme celui du droit où il est nécessaire de lever toute ambiguïté, une série de marqueurs spécifiques permet de déterminer précisément quel terme est repris :

- ci-après, ci-dessous, ci-dessus ;
- sus-désigné, susdit, susénoncé, susindiqué, susnommé,
- précité,
- soussigné.

(cité par J.L. Sourieux et P. Lerat (in Le langage du droit p. 48, PUF 1975)

Ces exemples mettent en évidence, sur la base d'un fonctionnement anaphorique commun, des différences, caractéristiques de discours d'origines diverses, qui sont à prendre en considération dans un enseignement fonctionnel du français.

3. Opérations énonciatives

L'étude du fonctionnement des marqueurs qui sont la trace en surface des opérations énonciatives, permet également de caractériser une série homogène de discours.

3.1.1. Sujet énonciateur : discours des sciences sociales

Dans un énoncé, on peut soit trouver des traces du (des) sujet(s) énonciateur(s) (locuteur - interlocuteur) au niveau des marqueurs personnels (pronoms et verbes) soit n'en trouver aucune, alors que d'autres éléments linguistiques impliquent une/des opérations de ce sujet (diverses constructions syntaxiques réalisent ces effacements du sujet énonciateur, ce qui a pour effet de donner une impression "d'objectivité"). Par ailleurs certains énoncés ne portent aucune trace du sujet énonciateur, si ce n'est le repérage ultime par rapport à un sujet énonciateur qui les a assertés : l'énoncé "l'eau bout à 100 degrés" suppose, en dernière analyse, un "je dis que".

.../...

Dans un corpus de 65 résumés d'articles de sciences sociales, extraits des Cahiers internationaux de sociologie (1974-1976) et des Actes de la Recherche en sciences sociales (1974-76), nous avons observé que les seules marques personnelles mises en jeu étaient "nous" et "on". L'une et l'autre sont utilisées pour renvoyer à l'auteur de l'article :

"Dans cette étude qui porte sur les groupes ethniques étrangers en situation inégalitaire, on part du principe que..."

(C. Camilleri "L'image dans la cohabitation de groupes étrangers en relation inégalitaire", in C.I.S., vol X, 1975)

"(...) quelle est donc la situation du malade mental dans la situation rwandaise d'aujourd'hui ? C'est la question à laquelle nous avons essayé de répondre".

(M. Darnaud, Maladies mentales et dégradations sociales, in CIS vol. VIII, 1975)

"Nous" et "on" peuvent tout aussi bien référer au lecteur :

- *"L'épistémologie et l'histoire des sciences, physiques ou sociales, montrent que le passage d'un niveau théorique à un autre se fait essentiellement par "effraction" par "rupture" ; lorsque les nouvelles pratiques de la psychiatrie se définissent d'abord comme une antipsychiatrie, elles ne font donc que s'inscrire dans une dialectique normale. Mais, si nous sommes en face d'une révolution, s'agit-il d'une révolution scientifique ? Au cours de cet article nous essayerons de montrer que, loin d'être une science, l'antipsychiatrie prend place au rang des idéologies de notre époque, en particulier par ses conceptions de l'homme et de la société."*

nous : auteur + lecteur

nous : auteur exclusivement

(Résumé de "Remarques sur les fondements épistémologiques de l'antipsychiatrie"

C. Moreux, in "Cahiers internationaux de sociologie, Vol LIX, 1975)

- *"Il s'agit ici d'étudier l'Université en tant qu'organisation. Mais il n'existe que peu de théories en ce domaine. Peut-on lui appliquer les modèles d'organisation existants ? On montre d'abord les raisons qui s'y opposent. On propose ensuite une nouvelle voie d'approche : l'utilité de certains outils d'analyse conçus pour l'étude des organisations industrielles. On présente enfin le "modèle théorique conçu et appliqué aux modes de gestion des "facultés" de l'Université Catholique de Louvain".*

On = auteur + lecteur (tout le monde)

On = auteur exclusivement (dans les 3 occurrences)

(Résumé de l'Université : une organisation "sui generis"

A. Frischkopf, in Cahiers Internationaux de sociologie, Vol LVII, 1974)

Dans notre corpus de résumés, les effacements du sujet énonciateur se réalisent principalement par l'emploi de constructions passives :

"Les types de représentation et les niveaux d'attitudes ont été mis en correspondance avec l'appartenance à des classes, fractions de classe, groupes sociaux et analysés en fonction de caractéristiques socio-économiques et de positions idéologiques".

(C. Faugeron et P. Robert. Les représentations sociales de la justice pénale, in C I S, Vol LXI, 1976)

"

"Le modèle idéologique dorzé est comparé à d'autres modèles éthiopiens".

(D. Spenser. La notion d'ainesse et ses paradoxes chez les Dorzé d'Ethiopie méridionale, in C I S, Vol. LVI, 1974)

"L'étude présentée ici a pour but de saisir, par l'observation directe d'un cas, la relation entre l'introduction des techniques inspirées de la psychosociologie et le changement - au moins tendanciel - des manières d'exercer le pouvoir dans les entreprises (...) Le stage de communication étudié ici réunit des cadres moyens qui ont en commun d'être mal adaptés à la nouvelle définition que les directions entendent donner des postes qu'ils occupent..."

(M. Villette, Formation permanente et moralisation : la fonction sociale de la psychologie d'entreprise, Actes de la Recherche n° 4, août 1976.)

On trouve aussi une procédure d'effacement du sujet énonciateur, particulière et caractéristique du résumé, la citation explicite de "l'auteur" :

"Dans cet article, l'auteur présente sa propre conception de l'environnement social".

(K.S. Sowa. L'environnement social le processus d'urbanisation, C.I.S., Vol LVIII, 1975)

"A propos d'un sondage en forme de jeu ("le portrait chinois") sur la représentation que les français se font de leurs hommes politiques, l'auteur montre que les enquêtes mettent en oeuvre des schémas pratiques de classement (...)

(P. Bourdieu Un jeu chinois, in Actes de la Recherche n° 4, août 76). Tout aussi caractéristique du résumé est l'emploi de "cet article, ce texte, cette note" suivi d'un verbe manquant "l'activité intellectuelle" du sujet énonciateur :

- "Cet article - retrace....
 - propose une analyse....
 - dénonce
 - tend à rompre avec cette démarche...
 - rend compte de..."
- "Ce texte
 - montre... il oppose
 - envisage
 - donne la description"
- "cette note...retrace"
- "Cette note de travail analyse la relation".

Les résumés qui ne présentent ni marqueurs personnels, ni procédures d'effacement du sujet énonciateur quelles qu'elles soient, sont relativement rares dans notre corpus, alors qu'on s'attendrait à ce qu'un résumé "objectif" ne fasse pas intervenir le sujet énonciateur, comme par exemple, celui-ci : *"Les qualités du nouvel espace produit, en Algérie, dans les "villages socialistes" depuis 1973, n'ont rien à voir avec les qualités des espaces propres aux habitants anciens. L'entreprise algérienne rappelle certains projets et réalisations du dix-neuvième siècle français : les cités ouvrières. La réalité concrète : qualités d'espaces ; relation espace privé/espace public ; commandements de l'hygiène...)* des deux projets manifeste des convergences". (M. Le Pepe. Taudis français, Gourbis algériens. Politique de l'habitat et morale. in CIS, Vol LX, 1976).

3.1.2. Sujet énonciateur : discours mathématique

Dans le discours mathématique écrit, on rencontre des "nous" et des "on" qui désignent le sujet d'énonciation, c'est-à-dire le mathématicien. Ils sont utilisés autant l'un que l'autre et souvent ensemble à l'intérieur d'une même phrase.

Si l'on tient à distinguer le "on" du "nous", on peut considérer que le "on" aurait plutôt tendance à englober les auditeurs, ce qui explique son emploi exclusif dans les énoncés de définitions mathématiques. Cependant l'utilisation importante de la 1ère personne de l'impératif : "Posons" "considérons..." semble référer à un véritable "nous" (je + vous), étant donné que l'impératif marque une relation entre les interlocuteurs.

Ex : *"Nous utiliserons la technique de régularisation elliptique".*

"Nous pouvons maintenant énoncer le résultat principal de ce paragraphe".

"On dit que la loi T est distributive par rapport à la loi T' si elle est à la fois distributive à gauche et distributrice à droite".

"Faisons d'abord quelques notations".

A la différence des comptes-rendus d'expériences de sciences exactes qui présentent de nombreux effacements du sujet énonciateur, le discours mathématique n'en présente pratiquement pas. Le sujet qui tient un discours mathématique ne s'efface pas en surface, contrairement à l'image naïve qu'on pourrait en avoir.

Le jeu des marques personnelles (présence-absence, valeurs différentes données au "nous" et au "on"), l'emploi de marqueurs spécialisés (l'auteur, ce texte) et les différentes procédures d'effacement utilisées, sont des éléments qui se trouvent sans doute répartis de manière non systématique sur l'ensemble du discours mais ils contribuent à donner à chaque série de discours une sorte de spécificité qui est liée à ses conditions de production.

3.2. Distribution des temps

La distribution des temps qui marquent des repérages entre le moment de l'énonciation et celui auquel réfère l'énoncé, n'est pas arbitraire. Elle permet dans certains cas de déterminer une structuration du discours qui peut être pertinente pour la lecture.

Il est particulièrement aisé de repérer tout ce qui est de l'ordre du récit historique, lequel se rencontre aussi bien dans le domaine de l'histoire proprement dit, que dans le discours de vulgarisation (le rappel des découvertes scientifiques, cf. p. 3) et que dans des articles de sciences sociales (information sur les conditions historiques, précédant l'analyse sociologique). Ces séries temporelles (passé-simple, plus que parfait, imparfait) qui ne fonctionnent qu'à la 3ème personne, forment, avec les embrayeurs temporels qui les accompagnent, des blocs faciles à isoler à l'intérieur du discours. Dans le discours de vulgarisation en médecine, les récits historiques sont brefs (de l'ordre du paragraphe) et placés en début de discours. Mais dans les articles de sciences sociales, comme celui de Abdolhossein Ni Gohar.

"Quelques observations sur la réforme agraire iranienne" (in Revue Française de sociologie, n° XVI, suppl. 1975) c'est toute la première partie du développement qui est organisée selon la ligne du récit historique, sur lequel viennent se greffer les commentaires de l'auteur (au passé-composé) qui mettent déjà en place les éléments de l'analyse sociologique :

"La deuxième phase de la réforme mit fin au système du métayage en Iran. Tous les propriétaires, auxquels la propriété d'un village entier était réservée lors de la première phase, furent obligés soit de vendre leur propriété aux paysans qui la cultivaient, soit de la leur louer pour une période de 99 ans contre un loyer annuel, révisable tous les trois ans.

Malgré quelques résistances observées dans le camp des propriétaires, notamment dans le secteur tribal, le programme fut réalisé dans le temps prévu. C'est à partir de ce moment-là qu'on peut parler d'un changement structural de la société rurale iranienne, laquelle se caractérise par l'entrée dans le domaine du droit public : les ruraux deviennent des citoyens à part-entière. Avant la réforme, le village faisait partie du droit privé et les paysans étaient considérés comme le prolongement naturel de la propriété : aucun changement au niveau du village n'était possible sans le consentement préalable du propriétaire.

.../...

Cependant la disparition des propriétaires qui assumaient d'importantes rôles dans l'équilibre du système social iranien - non seulement au niveau de la vie rurale, mais également dans la vie urbaine tant du point de vue économique ou politique que psychologique - créa un vide. Malgré tous les efforts celui-ci n'est pas encore entièrement comblé. Le propriétaire assumait une fonction protectrice à l'égard de ses métayers. Ce rôle avait une fonction déterminante dans l'équilibre des rapports entre les deux parties : le propriétaire par sa présence même dans le village créait un climat de menace qui renforçait la solitude villageoise".

(A. Ni Gohar. "Quelques observations sur la réforme agraire iranienne. Revue Française de sociologie, supp. 1975, p. 667-688.)

Les descriptions peuvent se caractériser, entre autres éléments, par le fait que le présent y domine exclusivement. C'est le cas, par exemple, de la "définition de la tumeur maligne".

(Cytologie générale et histoire naturelle. - Cours sur la maladie cancéreuse. 1974. U.E.R. de médecine de Kremlin-Bicêtre.) :

"La cellule n'obéit plus aux lois (homostasie) qui maintiennent normalement, à l'intérieur d'un tissu ou d'un organe, un équilibre entre les cellules.

L'organe de ce dérèglement cellulaire, se situe bien sûr au niveau moléculaire intracellulaire, mais dans l'état actuel des moyens d'exploration, la malignité se définit sur des critères morphologiques cytologiques (frottis, empreinte sur lame, biopsie) et surtout histologique (biopsie)

Une tumeur maligne est donc caractérisée par une série d'anomalies cellulaires et tissulaires.

Les atypies cellulaires rencontrées sont les suivantes : anisonucléose, irrégularité de la chromatine, irrégularité des nucléoles, mitoses fréquentes (autour de 20/1000) - anomalies fréquentes des mitoses.

Ces anomalies cytologiques évoquent la malignité, mais sont insuffisantes. Les seuls critères de certitudes sont anatomo-pathologiques (biopsie).

Les anomalies tissulaires sont architecturales, la tumeur :

- a des limites imprécises,
- infiltre et même détruit les tissus environnants : son développement est anarchique,
- elle peut libérer des cellules qui empruntent les vaisseaux, lymphatiques, en particulier, et peuvent être à l'origine d'un envahissement ganglionnaire et/ou de métastases à distance.

Le tissu tumoral tend vers la redifférenciation plus marquée au niveau de la tumeur principale que des métastases"

(pour l'étude de la description, voir plus loin p.30 et suivantes)

Il en va de même pour le descriptif d'une machine, pour la description d'un rite en ethnologie (J. Pouillon. Rite, histoire, structure chez les Kengà, in L'homme, janvier-mars 1975).

"Vers 16 heures arrive un joueur de tambour qui s'installe à la périphérie au fond et vers la gauche (en regardant le terre-plein). Il commence à jouer sur un rythme lent et propre à cette cérémonie ; aussitôt les quelques personnes présentes, par hasard ou curiosité, s'enfuient. Un peu plus tard une dizaine d'hommes font leur entrée par une des ruelles qui aboutissent à la place et vont s'asseoir par terre, face au terre-plein, à une trentaine de mètres de celui-ci. Puis cinq autres qui, eux, sortent de chez le chef de terre, s'installent de même, perpendiculairement aux premiers, à partir de l'entrée de l'habitation, non loin du terre-plein. A compter de ce moment, à de courts intervalles réguliers, on entend, venant d'au delà de la clôture - des coulisses en quelque sorte-, de brefs ululements qui semblent ritualisés, sans rien d'hystérique. Enfin, l'attente devenant crispante, pour l'observateur certainement mais peut-être aussi et délibérément pour tous, apparaît à la porte un vieillard - le chef de terre - marchant à reculons et tenant la femme par la main".

L'étude des temps, comme celle des marques personnelles, sert à définir un contenu de l'apprentissage morphosyntaxique qui soit étroitement subordonné à la nature du discours. De plus, elle met en évidence des contrastes entre des séries temporelles homogènes qui contribuent à structurer le discours et éventuellement à assigner à chacun des blocs ainsi déterminés une fonction précise. (par exemple le récit historique versus commentaire).

3.3. Modalités

La spécificité des discours se laisse aussi appréhender par l'étude des modalités, c'est-à-dire par celle, des relations entre le sujet énonciateur et son énoncé (prise en charge de l'énoncé par le sujet énonciateur). Il n'y a pas d'énoncé qui ne soit modalisé, mais les marqueurs des modalités, leurs combinaisons et surtout leur distribution varient d'une série discursive à une autre.

3.3.1. Modalité assertive : marqueurs

On peut supposer que tous les discours présentent la modalité de l'ordre assertif : le sujet énonciateur prenant à son compte au moins un énoncé de son discours, c'est-à-dire qu'il lui attribue la valeur vrai ou faux. C'est par exemple le cas des descriptions qui précèdent. Le français ne dispose pas de marqueur particulier pour indiquer qu'il s'agit d'un énoncé assertif. Ce sont des marqueurs temporels comme le présent, qui jouent ce rôle :

"L'article rend compte d'une recherche réalisée par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 15 à 69 ans révolus. Les types de représentations et les niveaux d'attitudes ont été mis en correspondance avec l'appartenance à des classes, fractions de classe, groupes sociaux, et analysés en fonction de caractéristiques socio-économiques et de positions idéologiques. On a ainsi dégagé quatre dimensions structurant l'univers des représentations. Les résultats remettent en cause le postulat de consensus qui est à la base de la pensée juridique classique".

(Résumé de C. Faugeron et P. Robert. Les représentations sociales de la justice pénale. Cahiers internationaux de sociologie. Vol LXI, 1976)

Dans certains cas cependant, des énoncés présentent des formes en apparence non assertives : l'interrogation rhétorique ne relève pas d'une modalité de l'ordre pragmatique (mettant en jeu l'interlocuteur) comme dans l'interrogation non rhétorique où le sujet énonciateur demande à l'autre sujet énonciateur d'asserter à sa place. En effet, à l'intérieur du discours, la réponse suit immédiatement une question, lorsqu'elle est rhétorique :

"L'épistémologie et l'histoire des sciences, physiques ou sociales, montrent que le passage d'un niveau rhétorique à un autre se fait essentiellement par "effraction, par "rupture"; lorsque les nouvelles pratiques de la psychiatrie se définissent d'abord comme une antipsychiatrie, elles ne font donc que s'inscrire dans une dialectique normale. Mais, si nous sommes en face d'une révolution s'agit-il d'une révolution scientifique ? Au cours de cet article, nous essaierons de montrer que loin d'être une science, l'antipsychiatrie prend place au rang des idéologies de notre époque, en particulier par ses conceptions de l'homme et de la société".

(Résumé de l'article de C. Moreux : Remarques sur les fondements épistémologiques de l'antipsychiatrie, Cahiers internationaux de sociologie vol. LIX, 1975)

3.3.2. Modalité appréciative : marqueurs

Le sujet énonciateur peut introduire dans son énoncé des jugements de valeur (du positif au négatif), en dehors de tout critère mesurable et objectif, qui ne peuvent se repérer que par rapport au sujet énonciateur lui-même. Cette modalité de l'ordre de l'appréciatif est réalisée dans le discours des résumés d'articles de sciences sociales par les marqueurs suivants :
adjectifs : important, inimportant, essentiel, déterminant, décisif, exceptionnel, intéressant...

"Nous analysons quelques traits essentiels..."

"...l'étude de la consommation, individuelle est inimportante"

"Le moyen de production essentiel, le principal bien d'appréciation"

adverbes : nettement, purement, essentiellement, principalement, plus ou moins, approximativement, de plus en plus...

"Le passage, se fait essentiellement d'un niveau théorique à l'autre par "effraction", par rupture".

"Des revendication plus ou moins radicales d'ordre socio-économiques"

"La situation économique critique (...) a eu pour effet d'obliger le gouvernement à intervenir de plus en plus massivement dans les mécanismes économiques..."

"Les classes supérieures qui font, l'usage le plus intense de l'automobile"

Il semble bien que, pour la modalité appréciative, on retrouve les mêmes marqueurs dans les discours médicaux :

"Les lésions sont particulièrement nombreuses..."

"La longue vie cachée de toute tumeur est une notion essentielle".

"L'envahissement des ganglions est un aspect important de la diffusion du processus malin".

"Le but recherché est la guérison avec le traitement le plus simple, le plus sûr, le plus rapide, le moins mutilant, le moins coûteux".

(Cours sur la maladie cancéreuse - Cytologie générale et histoire naturelle-donné en 1974 aux étudiants de 1ère année du 2ème cycle de l'Université Paris-Sud U.E.R. de Médecine Le Kremlin-Bicêtre).

Il est remarquable que dans le discours mathématique écrit, la modalité appréciative ne soit pratiquement pas représentée à l'exception de formules du type "il est évident que..." qui ne paraît appréciative que pour le lecteur non mathématicien : elle signifie en fait "on ne développera pas cette partie de la démonstration..." Il en va de même pour "il est naïf, il est trivial"... qu'il faut lire : il existe une meilleure manière de conduire la démonstration, ou mieux : il ne faut pas conduire la démonstration ou poser le problème en ces termes. On n'est plus alors dans l'ordre du pragmatique (relation inter-sujets) que dans celui de l'appréciatif. On comprendra aisément que dans une démonstration mathématique, il n'y ait pas de place pour un jugement de valeur. A l'oral, lorsque le mathématicien utilise la modalité appréciative, dont les marqueurs sont ceux que nous avons rencontrés en sciences sociales et en médecine, c'est pour attirer l'attention de l'auditoire sur un point important de la démonstration :

Ex : "Il y a un petit point intéressant, il faut faire attention, c'est dans la réciproque du théorème".

"C'est une idée tout à fait hyper-classique qui est dans les oeuvres de Elie Carter n'est-ce pas ? c'est que le meilleur moyen d'étudier les équations différentielles, c'est de regarder les groupes qui opèrent..."

(cf. M. Darot, ibidem, p. 28)

.../...

3.3.3. Modalités et structuration du discours

Les modalités participent à la structuration de certains discours parce qu'elles se distribuent régulièrement à l'intérieur de ceux-ci.

3.3.3.1. Discours médical (non certain et déontique)

Cette répartition est observable dans le discours pédagogique qui relève de l'enseignement de la médecine. Le cours sur la maladie cancéreuse (cf supra) est divisé en deux temps dont le 1er est consacré à la nature de la maladie et à ses effets et dont le second l'est au choix du traitement et à ses résultats, comme l'indiquent très nettement les sous-titres des différents paragraphes :

"Définitions.

Comment peut être déclenché le processus malin.

Les cibles du traitement.

Le choix du traitement"

Alors que les modalités assertive et appréciative couvrent l'ensemble du cours, bien que les phrases assertives soient dans l'ensemble peu nombreuses, on remarque une répartition relativement nette des modalités de l'ordre du non certain (le sujet énonciateur évalue les chances que l'énoncé a de se réaliser) et de l'ordre du pragmatique.

Dans la première partie du cours (description de la maladie) la modalité du non-certain est utilisée pour traduire les incertitudes et les lacunes dans la connaissances du phénomène :

- *"Tous les états précancéreux ne donnent pas forcément des cancers"...*
- *"L'apparition du caractère malin au niveau d'une ou plusieurs cellules étant théoriquement possible n'importe où, n'importe quand, et le fait que n'apparaissent pas au que 330 cancers pour 100 000 habitants, font supposer qu'elle serait d'une probabilité statistique."*
- *"Certains groupes migrent plus facilement que d'autres et les métastases se composent souvent d'éléments moins indifférenciés que la tumeur principale".*
- *"A l'opposé de ces "phénomènes de rejet", l'hôte peut dans certains cas favoriser le développement de la tumeur par un phénomène immunologique paradoxal de nature humorale, appelé "phénomène de facilitation".*

Elle est aussi très fréquemment utilisée pour présenter ou articuler une classification qu'elle soit de l'ordre de la description ou de celui de la définition :

- "Les états précancéreux peuvent être schématiquement être cités tels le polypose rectosigmoïdocolique, la papillomatose vésicale".

"En fait, schématiquement deux cas sont possibles..."

Elle sert également de cadre à l'énoncé d'une définition qui se présente sous la forme de propriétés nécessaires :

.../....

"Quatre conditions doivent être remplies pour qu'une métastase se constitue..."
"Pour qu'un sujet, parmi tous les fumeurs, développe un cancer des bronches, il faut entre autres que..."

Dans la seconde partie de ce même cours (traitement de la maladie), la modalité pragmatique domine très nettement : le professeur s'adressant à son public de futurs médecins, leur indique les procédures qu'ils doivent suivre (déontique du médecin) :

- "Si la guérison paraît peu probable, on doit toujours agir que le confort du malade, après traitement, ne soit pas pire qu'avant."
- "Chaque malade doit être examiné en commun par un médecin, un chirurgien, un radiologiste.
- "On ne doit, en règle générale entreprendre un traitement spécifique que sur une certitude basé sur une biopsie, une exploratrice.
- Quand on examine un malade atteint de cancer, trois éléments doivent être précisés" (effacement de "par le médecin")

3.3.3.2. Discours mathématique (assertif et non certain)

Un autre type de répartition des modalités s'observe dans le discours mathématique écrit. Dans le développement discursif où est exposée une démonstration, à certaines étapes de celle-ci (énoncé des hypothèses, exposé des données ou des définitions, utilisation de théorèmes, démonstration proprement dite et formulation d'un nouveau théorème) correspondent des modalités différentes. L'assertion qui est utilisée tout au long de la démonstration, reçoit des formes, spécifiques lorsqu'il s'agit d'énoncer les données du problème :

"soit un N tel que"

"un N étant..."

La modalité de l'ordre du non certain, qui n'apparaît que sous la forme du nécessaire, se rencontre dans les énoncés de définitions, théorèmes et corollaires, où elle reçoit les formes canoniques suivantes :

"Pourqu' une partie non vide H d'un groupe G soit un sous-groupe de G il faut et il suffit que..."

"Une application d'un groupe G dans un groupe G' est un homomorphisme de groupe si et seulement si" : (formule mathématique)

"si est un isomorphisme d'un groupe G sur un groupe G' , f^{-1} est un isomorphisme du groupe G' sur le groupe G . On dit alors que les groupes G et G' sont isomorphes".

La modalité appréciative n'entre en jeu qu'en fin de démonstration sous la forme des marqueurs que nous avons déjà cités (cf. p. 19)

3.3.4. Présence/absence de modalités

Certains discours dont le modèle de rédaction est reproductible, se caractérisent non pas tant par la distribution respective des modalités que pour l'absence - présence de certaines d'entre elles.

Ainsi dans les recettes de cuisine, la modalité appréciative n'intervient pas, même si des énoncés comme "laver très soigneusement à l'eau fraîche légèrement acidulé (vinaigre ou citron)" (in Ginette Mathiot La cuisine pour tous, p. 275 Albin-Michel, 1955) paraît en comporter. En effet cet énoncé doit se lire comme une consigne précise : "laver à plusieurs eaux". Les seules modalités partout présentes sont de l'ordre de l'assertif et du pragmatique :

"brioche rapide - (ibidem p. 420) *Incorporer la crème à la farine - Ajouter l'oeuf battu, le sucre, le sel et la levure. Mettre dans un moule beurré et chemisé. Dorer à l'oeuf et faire cuire à four doux pendant 45 mn*".

On rencontre parfois la modalité du non-certain à la fin de la recette où elle est utilisée pour suggérer des variantes dans la préparation (ibidem p. 350)

"Bananes frites

Peler les bananes, les couper en deux dans le sens de la longueur. Mettre le beurre à la poêle, y faire frire les bananes 2 à 3 minutes de chaque côté. Dresser sur un compotier, saupoudrer de sucre. Servir très chaud. On peut dresser les bananes sur un lit de riz au lait chaud".

Notre étude des modalités, même si elle n'est pas exhaustive, fait déjà apparaître des variations significatives d'une série discursive à une autre. Elle contribue ainsi à saisir dans sa spécificité le fonctionnement des textes dits de spécialité, ce qui peut servir de fondement à une approche pédagogique directement déterminée par l'objet de l'apprentissage (ici des textes particuliers) et non universaliste.

4. Opérations discursives

L'étude de la distribution des marqueurs des opérations énonciatives ne suffit pas à elle seule à mettre à nu le fonctionnement du discours entendu au sens vague de son agencement. Or, il est un fait bien établi par la tradition pédagogique que la structure d'un discours, même non strictement définie, est un élément décisif de l'accès à la compréhension. La recherche des "parties" et du "plan" d'un texte littéraire, telle qu'elle est rituellement pratiquée dans l'enseignement secondaire français en début de "l'explication de texte", correspond à un souci de ce genre.

Dans le même ordre d'idée, la lisibilité est facilitée dans de nombreux textes par l'utilisation de titres et d'intertitres, numérotés ou non, qui scandent le développement discursif. Or, si une suite canonique de séquences identiques ou comparables s'observe aisément dans les écrits relatifs aux mathématiques (démonstrations) ou aux sciences exactes, il est impossible de déterminer la présence d'une organisation récurrente dans d'autres cas.

Ainsi dans une revue scientifique très spécialisée, comme le "Bulletin de la Société française de minéralogie et de cristallographie (dépouillement effectué sur le corpus d'articles de l'année 74 ou 75), les comptes-rendus de recherche s'organisent selon 2 ou 3 types de développements qui se distinguent par la présence/absence de certaines séquences, comparables entre elles :

- . introduction : - objet de la recherche (déjà annoncé par le titre)
 - recherches antérieures sur le même sujet :
 - ou apports de ces dernières ou caractère approximatif ou incomplet de leurs résultats
 - nouveauté du sujet abordé
- . description du montage de l'expérience :
 - appareillage
 - mesures (calculs des coefficients d'erreurs des mesures réalisées)
- . éventuellement constat d'échec de la première expérience, mise en place d'un second dispositif expérimental ou d'un troisième.
- . résultats : données présentées sous forme de graphiques, tableaux et courbes, analysées et commentées.
- . conclusion (facultative)
- . bibliographie.

Mais les articles de sciences sociales, publiés dans les revues tout aussi spécialisées, ne se laissent pas réduire à un ou deux modèles réguliers. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, l'établissement d'une typologie des articles étant voué à l'échec, l'agencement discursif doit être envisagé sous un autre angle.

4.1. Définition des opérations discursives

Aussi, plutôt que de chercher à déterminer un ordre récurrent de séquences comparables et homogènes, il nous a paru plus opératoire de déterminer un autre niveau d'organisation du discours : celui qui est structuré par les opérations intellectuelles mises en jeu, dans l'activité scientifique considérée, mais qui se trouvent être communes à de nombreux processus de construction et d'exposition du savoir. Les opérations abstraites (définir, analyser, classifier, ~~décrire~~, illustrer) qui correspondent à des intentions de communication caractérisables mais dont la définition - désignation est aussi largement arbitraire,

que celles des actes de paroles, semblent être un des éléments importants de structuration du discours (d'où leur nom d'"opérations discursives"). On peut leur faire correspondre en surface -soit des énoncés/fragments d'énoncés - épars dans tout le discours ou se localisant, à des moments stratégiques du développement dont les formulations sont relativement diversifiées - et il est alors important de montrer que ces marqueurs distincts sont équivalents parce que se rapportant à une même opération (ex : définition)- soit des développements discursifs, organisés selon des schémas rhétoriques repérables et tout aussi divers, mais qui ne sont pas nécessairement homogènes quant au contenu (cf le couple souvent imbriqué : description de données, interprétation/analyse)

4.2. Une opération discursive : la définition

La construction du savoir et son exposition supposent qu'on se donne des concepts explicitement définis qui constituent soit l'aboutissement de -la recherche, soit les moyens de sa mise en oeuvre, lesquels peuvent être présentés dans une phase ~~préliminaire~~ utilisés dans le cours du raisonnement. Une opération discursive comme la définition a donc toutes les chances de se rencontrer dans les discours des sciences et des techniques.

4.2.1. La définition dans le discours de vulgarisation

Le discours de vulgarisation qui revêt des formes extrêmement diverses (de l'article de "La recherche" à celui de "Elle") est un type de discours d'exposition qui relève de la transmission directe d'un savoir, sans intermédiaire pédagogique, à la différence du manuel ou du cours. La définition qui y est très largement présente, a pour but d'assurer la compréhension de certains éléments du texte et non de tous comme on pourrait s'y attendre : sont explicités ceux qui constituent l'objet central de l'exposé et non ceux qui interviennent de manière incidente ou à titre secondaire, sans compter les termes qui ne sont pas définis parce que l'auteur les suppose connus du lecteur. Les définitions interviennent dans l'article quand elles s'avèrent nécessaires à la compréhension et non parce qu'elles correspondent à une nécessité imposée par le raisonnement, ce qui fait que leur occurrence n'est pas prévisible. Tout au plus, peut-on relever que les premiers paragraphes d'un texte de ce type, quand ils ne traitent pas de l'évolution des connaissances de ces relatives au sujet traité (cf rappel historique p. 3), sont consacrés à la définition de celui-ci :

"La maladie diabétique se présente sous deux aspects principaux : le diabète dit "insulinoprive" (appelé encore diabète maigre) et le diabète avec surpoids. (...)

(Début de l'article "Les maigres et les gros". in Le diabète sucré. Le Monde de la Médecine, 16 mars 1977).

Cette même opération discursive, la définition, revient : soit à une opération métalinguistique qui donne une "traduction" paraphrastique d'un item lexical supposé non connu, par un autre considéré comme plus clair, soit à l'énoncé de certaines propriétés du terme à définir.

Dans le premier cas, elle se trouve réalisée par différents procédés dont le plus élémentaire est constitué par l'apposition ; l'explication précédant ou suivant le terme défini, sans qu'il soit possible de dégager de régularité absolue. Les marqueurs de l'apposition sont constitués par des signes typographiques (virgule, deux points, tirets, parenthèses) ou par l'emploi de "ou",

- *"un facteur présent dans le sang, un anticorps..."*

(L'allergie : de très vastes perspectives pour la recherche. Le Monde de la Médecine, 20 avril 1977)

- *"Chez l'homme, la température, l'excrétion d'hormones surénales, celle de la mélatonine (hormone produite par l'épiphyse ou glande pinéale) qui induit le sommeil, connaissent un cycle journalier (...)"* (Du psoriasis aux vieilles douleurs. Le Monde de la Médecine 6 avril 1977.)

- *"Ce sont les UVB qui provoquent l'érythème solaire, le fameux coups de soleil, qui n'est autre qu'une brûlure (...)"*

(Filtres et pilules : Bronzer avec ou sans soleil. Le Monde de la Médecine 6 avril 1977).

- *"On retrouve les deux temps nécessaires à la réaction allergique : sensibilisation, c'est-à-dire fabrication de l'anticorps spécifique qui se fixe sur les basophiles et les mastocytes, puis dégranulation de ceux-ci au moment de la nouvelle rencontre avec l'allergène".* (De très vastes perspectives pour la recherche cf. supra)

- *"La sensibilité aux médiateurs varie d'un sujet à l'autre, c'est-à-dire que, pour une même quantité de médiateurs libérés, certains sujets feront des accidents, d'autres pas" (ibidem...)*

Des procédés lexicaux et syntaxiques mettent explicitement en relation le définissant et le défini :

"On désigne par le vocable de fibres l'ensemble des substances de (...)"

(Graisses alimentaires et fibres végétales in Monde de la Médecine. 16 février 1977)

"(...) La moitié du groupe fut exposé huit heures par jour à une lumière fluorescente (dite Vitalite)...."

(Du psoriasis aux vieilles douleurs, (cf supra).

"La mélanine est un véritable filtre naturel qui absorbe (donc arrête) spécifiquement les ultraviolets A et B ("Filtres et Pilules" cf supra)

"On sait aussi, et depuis peu, que des neuro-médiateurs (tels que la dopamine sont à la fois des régulateurs de ces sécrétions (...)

(Une clé nouvelle pour la médecine psychosomatique, Monde de la Médecine, 2 février 1977)

- L'énoncé de la définition dans le cadre d'une phrase peut aussi revêtir l'aspect d'une modalité de l'ordre du non-certain (nécessaire) :

"Cependant pour être allergique il faut encore que les basophiles et les mastocytes soient capables de fixer l'IgE et de dégranuler en présence de l'allergène" (L'allergie de très vastes perspectives pour la recherche, cf supra)

Il arrive que la définition soit extérieure au développement mais signalée par un appel de note :

"Une voie de recherche particulièrement prometteuse consiste à manipuler la machinerie immunologique (...) en injectant l'allergène avec un adjuvant (2)"

Note (2) : "Un adjuvant est une substance chimique ou d'origine bactérienne ou parasitaire qui, injectée avec l'antigène, modifie la réponse immunitaire. Des adjuvants chimiques sont inclus dans les vaccins pour augmenter la fabrication d'anticorps (Le Monde du 8 avril)"

(in L'allergie... cf supra)

Dans le second cas, elle prend une forme organisée et constitue à elle seule le teneur d'un ou de plusieurs paragraphes, les procédés relevés plus haut entrant toujours en jeu. Elle a alors pour fonction de préciser la cause ou l'origine du phénomène, sa localisation ses éléments constitutifs, ses effets. On peut avancer l'hypothèse, qu'elle est hiérarchiquement ordonnée, mais de manière variable selon les disciplines.

"La maladie diabétique se présente sous deux aspects principaux : le diabète dit : "insulinoprive" (appelé encore diabète maigre) et le diabète avec surpoids. A des degrés divers, tous deux se caractérisent au minimum par un taux élevé de glucose (sucre simple) sanguin, soit en permanence, soit seulement pendant des heures qui suivent les repas, et par l'apparition possible après des décennies d'évolution connue ou méconnue, de lésions artérielles, nerveuses ; oculaires et rénales, secondaires à l'hyperglycémie chronique"

(in : Les maigres et les gras ; cf supra)

"Après avoir longtemps pensé que le transfert des informations se faisait d'une cellule nerveuse ou neurone à une autre par un courant électrique, on sait à présent que le passage de ces influx exige l'intervention de substances chimiques messagères, les neuromédiateurs (ou neurotransmetteurs) qui sont spécifiques des divers groupes de neurones constituant le cerveau ou de leurs fonctions.

Ces médiateurs, dont la moitié environ sont connus à l'heure actuelle, sont libérés au niveau des terminaisons nerveuses (ou synapses) et ils viennent se fixer sur des structures particulières (récepteurs) des neurones qui les reçoivent. La formation du complexe médiateur-récepteur engendre des modifications chimiques ioniques donnant naissance à un courant électrique qui permet ainsi la propagation de l'information de neurone à neurone".

(Une clé nouvelle pour la médecine psychosomatique, in Le Monde de la Médecine, 2 février 1977)

4.2.2. La définition dans le discours ethnologique

La définition prend les mêmes formes et joue le même rôle dans les articles de revues d'ethnologie, à la différence près que l'opération métalinguistique de "traduction" concerne le passage d'une langue (celle des enquêtés) à une autre (celle de l'enquêteur).

Les données recueillies sur le terrain se présentent dans ces textes sous leur forme dans la langue d'origine, et elles sont généralement signalées par une typographie particulière, aisément repérable. Leur explicitation peut être faite de manière cursive (apposition marquée par des signes graphiques) :

- "Ils (les esclaves domestiques) se trouvent localisés dans un espace social déprécié périphérique : sur la limite (koto) du village libre, vers l'arrière, le fond de cour des habitations libres où ils ont leur propre quartier (su-sua)" (Balandier, Economie, société et pouvoir chez les Duala, Cahiers d'études africaines n° 59 vol XV, 1975, p. 367)

- "Les puissances de l'eau (les mengu) dominent la définition symbolique et imaginaire de l'univers duala". (ibidem p. 370)

"Il (l'espace humain) est structuré à partir de l'unité sociale de base : éboko" (ibidem p. 371)

Elle peut tout aussi bien se réaliser sous une forme explicite :

"Au sommet, se situe l'unité la plus étendue, définie comme "le groupe" duala considéré isolément (c'est-à-dire le peuple duala) ou comme l'unité ayant dominé les "apparantés" duala (c'est-à-dire une tribu). Elle est nommée tumba et l'espace qui la porte : ekombo, le "pays". La clef du système est l'élément spécifié par le terme éboko qui désigne, à la fois, un espace organisé (une "concession") et un groupement de base déjà complexe. Sous ce dernier aspect, il s'agit, d'abord de la famille - étendue fondée, (aboko, boka, "édifier, fonder) par un homme entouré de ses épouses et de ses enfants" (ibidem p. 364). "Les béboko sont des lignages potentiels, et leur association constitue les ensembles formés autour des lignages de tailles diverses et qualifiés du terme boa ou de l'expression dio la boa, s'il est fait état de l'espace où ils se situent ; le plus étendu d'entre eux, le groupe d'assise lignagère maximale, est nommé tumba la boa en indiquant sa proximité par rapport à la tumba; la tribu". (ibidem p. 365)

"La huitième pièce du complexe ngondo, nommée, d'une manière bien significative kotisum, règle et contrôle "les relations commerciales" (...) (ibidem, P. 369)

- Les termes vernaculaires, une fois explicités, sont aussi utilisés tels quels dans le texte (cf. supra)

Comme dans le discours de vulgarisation, la définition en ethnologie, se rencontre aussi sous une forme complexe dans le cadre d'un paragraphe, avec un contenu comparable (fonctions, propriétés, éléments constitutifs) :

"Les notions de toko et de tokolo révèlent bien le "marquage" social, politique et symbolique de l'économique. Elles réfèrent, aux groupes lignagers et aux unités résidentielles constituées à partir d'eux ; la répartition des terres et des berges s'effectuant selon ces catégories, le caractère collectif des biens de divers ordres y est affirmé. Le terme toko désigne l'ensemble des moyens de production affectés selon les règles de l'ordre clanique-lignage et du système de pouvoirs qui le régit. Le mot tokolo a une acceptation plus complexe ; il désigne l'ensemble des biens résultant de cette allocation et de l'activité commune : ce que l'on détient collectivement, au-delà des intérêts individuels : il sacralise les richesses en évoquant un bien collectif divinisé" (ibidem, p. 375)

4.2.3. La définition dans le discours mathématique

La définition, en tant que processus discursif, joue un rôle beaucoup plus central encore dans le discours mathématique, puisqu'elle fait partie intégrante de la construction du système de déduction axiomatique que sont les mathématiques.

Les mathématiques distinguent strictement au sein de cette activité deux types principaux d'énoncés selon leur place et leur fonction : les définitions proprement dites, et les théorèmes. Les premières se présentent explicitement comme la dénomination d'un objet mathématique qui présente certaines propriétés, les seconds comme l'énoncé des propriétés d'un objet mathématique qui découlent de sa définition.

Mais d'un point de vue linguistique, les unes et les autres relèvent de la même opération discursive qui, avec la déduction du type "Si P 1 alors P2" ou "P1 donc P2", constitue, -à l'écrit, l'essentiel de la démonstration. A la différence de la définition dans les séries discursives examinées plus haut, les théorèmes et les définitions mathématiques entrent dans des "moules syntaxiques" qui, sont en nombre limité et fini. Ces énoncés, qui ont été répertoriés exhaustivement, (cf Discours mathématique et discours pédagogique, p. 59 à 96, déjà cité) sont par exemple, de la forme :

"On appelle loi de composition interne entre éléments de E, toute application d'une partie A de $E \times E$ dans E. On dit alors que E est muni de la loi interne considérée".

"On appelle sous-groupe H d'un groupe G toute partie stable non vide de G, qui est elle-même un groupe pour la loi induite sur H par la loi de G."

"On appelle idéal à gauche (resp. à droite) d'un anneau A, tout sous-groupe I_g (resp. I_d) du groupe additif A, stable, pour un élément quelconque de l'anneau".

ou de la forme :

"Tout homomorphisme f d'un groupe G dans un groupe G' se décompose en :

- a) l'homomorphisme canonique de G sur G/N, N étant le noyau de f
- b) l'isomorphisme canonique de G/N sur f(G)
- c) l'homomorphisme canonique de f(G) dans G'"

"Tout groupe monogène est isomorphe :

à \mathbb{Z} s'il est défini

à \mathbb{Z}/\mathbb{Z} s'il est d'ordre"

"Tout entier rationnel admet un diviseur premier. Autrement dit tout idéal de \mathbb{Z} est contenu dans un idéal maximal de \mathbb{Z} "

"Tout entier rationnel non nul peut s'écrire d'une manière unique sous la forme
()

où $u = \pm 1$ et p_1, \dots, p_n qui sont des entiers premiers positifs tous distincts et k_1, \dots, k_n des entiers strictement positifs"

On peut encore citer des formulations récurrentes comme :

"Dans \mathbb{Z} l'idéal (p) est maximal si et seulement si p est premier".

"Un entier p non nul et distinct de ± 1 est premier si et seulement si l'idéal (p) est premier" (théorèmes)

"Une application T d'un groupe G dans un groupe G' est un homomorphisme de groupes si et seulement si :

$$(\quad) (\quad) = (\quad)$$

Si f est bijective, on dit que f est un isomorphisme de groupes. Un homomorphisme de G dans lui-même est un endomorphisme de G' et un isomorphisme de G sur lui-même est un automorphisme du groupe G" (définitions)

"S'il existe dans (E, T) un élément tel que

$$(\quad) (\quad)$$

il est unique, on l'appelle l'élément neutre de (E, T)"

"Si f est un homomorphisme bijectif de (E, T) sur (E', T')

f - 1 est un homomorphisme bijectif de (E', T') sur (E, T)

on dit que f est un isomorphisme de (E, T) sur (E', T')

Un isomorphisme de (E, T) sur (E, T) est appelé un automorphisme de (E, T)" (théorème et définition)

"Une partie A d'un ensemble E muni d'une loi interne T est stable pour cette loi si : () ().

(définition)

La part du langage naturel dans un discours mathématique est d'autant plus réduite qu'il s'agit d'un compte-rendu de recherche dont les seuls énoncés de quelque ampleur sont ceux des théorèmes et des définitions. Elle relève d'une analyse qui peut prétendre à l'exhaustivité, ce qui constitue un cas particulièrement privilégié pour un enseignement fonctionnel fondé sur l'étude de textes de spécialité.

4.3. Une opération discursive : la description

4.3.1. Définition

Quand il s'agit de présenter un objet matériel, soit pour le faire acheter soit pour en expliquer en détail le fonctionnement, ou d'exposer les données brutes qui vont servir de base à la théorisation/analyse, intervient une autre opération discursive : la description, qui ne se distingue pas très nettement à un niveau morpho-syntaxique de la "définition étendue" (éléments constitutifs, plus propriétés, cf supra), mais qui, du point de vue de l'énonciation, procède d'une intention de communication différente. Les descriptions ne se laissent pas toujours réduire à un modèle unique, même pour une série homogène de discours, mais elles mettent en jeu des procédés rhétoriques et syntaxiques décelables qui organisent la surface.

A cette étape de nos recherches, il est impossible de savoir si la description d'un processus (cf supra, description d'un rite) peut s'analyser avec les mêmes outils conceptuels que ceux qui sont utilisés pour déterminer le fonctionnement des séquences narratives des textes littéraires.

Aussi laisserons-nous ce problème en suspens, pour nous en tenir aux descriptions qui ne sont pas de l'ordre du récit.

Les descriptions s'inscrivent, dans des cadres discursifs différents. Dans une fiche technique présentant une machine, la description est exhaustive parce qu'elle vise à informer les utilisateurs potentiels. Elle tient de loin la place plus importante, précède régulièrement d'autres rubriques, comme "conseils d'entretien" et "pièces détachées", et suit l'énoncé de l'utilisation de la machine, cette disposition canonique étant caractéristique de ce type de fiche. Si dans un compte-rendu de recherche en sciences expérimentales, la description de l'appareillage se trouve toujours dans un contexte discursif identiques (après l'introduction, avant les résultats cf supra p. 30), elle ne présente que les éléments pertinents du dispositif, sans entrer dans les détails.

Mais en sociologie ou en ethnologie, la description qui présente les données recueillies par des enquêtes préalables ou les phénomènes directement observés pour l'enquêteur, ne se laisse pas isoler dans le discours. De plus elle est souvent imbriquée dans une autre opération discursive que l'on peut appeler analyse ou interprétation.

- Dans tous les cas, l'objet de la description peut être aussi donné sous une forme non discursive (tableaux, courbes, graphiques, schémas, croquis, plans, cartes, photographies etc...) qui est intégrée plus ou moins étroitement au discours lui-même : simple renvoi du texte au graphique, comme :

"L'enquête portant sur le même lot a d'abord cherché à répartir les habitations selon qu'un ou plusieurs hommes contrôlent les greniers (cf tableau ?)"

(in Cahiers d'Etudes africaines, n° 59, 1975, C. Pradeau Etude de l'Habitat en pays Dagari -Haute-Volta p. 514)

ou utilisation d'embrayeurs comme :

"L'étude statistique des quartiers et des écarts donne les résultats présentés au tableau 2 (suit tableau 3" (ibidem p. 510)

"Le tableau qui reprend les données de populations villageoises, montre nettement la différence (suit tableau 3)" (ibidem p. 511)

Le rapport discursif / non discursif établit une relation d'équivalence paraphrastique partielle ou totale tout à fait spécifique de la description à la différence de la définition où la relation paraphrastique est intralinguistique.

4.3.2. Description et organisation du discours : procédés rhétoriques

La description organise le discours en ce qu'elle utilise des procédés rhétoriques, particuliers, mais qui peuvent également servir à d'autres fins.

Le plus simple, d'entre eux est l'énumération qui présente les éléments en vrac :

"De la cure proprement dite on ne peut donc connaître (et enregistrer) que l'aspect auditif : jeu de hochet, bruits de mastication du tabac, chants, souffles, succions, cris..."

(In L'homme, janv.mars 1975, Michel Perrin - Mythes et rêves, rituel et chamanisme chez les indiens Goajiro, p. 110)

ou leur donne un début d'organisation à l'aide de la disposition typographique.

"L'essentiel de mon étude sur le chamanisme repose donc sur des informations orales provenant de chamanes, de malades ou de leurs proches, témoins de leurs maladies. Elles sont de trois sortes, selon qu'elles offrent :

- une description des symptômes d'une maladie particulière de la cure subséquente : les premières inquiétudes du malade, le choix du chamane, le nombre, la durée et le déroulement des consultations, le diagnostic, la médication prescrite, les modes de rémunération du chamane, les manifestations collectives qui ont accompagné la cure etc.

- des considérations générales sur la maladie et la chamanisme : Les différentes maladies susceptibles d'être guéries par un chamane et leurs caractéristiques (par exemple yolujasits, maladie associée à l'être surnaturel yoluja ; pulcowisits maladie contractée au voisinage d'un lieu pulow ; epilain wain, maladie provoquée par la seule vue ou le contact de certains animaux dits kalinaish, tels le butor, le faucon, l'urubu, l'âne, etc. jipilains, maladie résultant de la manipulation des os d'un mort lors du second enterrement ; les aspects techniques de la cure (rôle du banc zoomorphique, du tabac, du bonnet à sornailles, etc.) ; les conceptions relatives à l'âme humaine (a'in), le rêve (lapi) et la mort, lesquelles justifient les pratiques chamaniques ; les aptitudes particulières et les obligations attribuées aux chamanes, leur position et leur rôle dans la société

- des renseignements autobiographiques : histoire des maladies antérieures du malade (ou du témoin) et de ses relations passées avec le chamanisme ; histoire de la vocation du chamane, de son initiation, de la venue de ses différents "esprits", du déroulement de sa carrière. (Idem, p. III) ...
Même disposition dans un descriptif technique :

"Les caractéristiques essentielles du NOVITOME 1 sont les suivantes :

- Encombrement au sol..... 2 X 2,310
- Course transversale utile..... 0,800 m
- ~~Champ d'action transversal au niveau~~ 1,000 m
- Course longitudinale utile..... 1,350 m
- Vitesse de coupe..... 8 à 130 cm/min.
- Alimentation électrique au primaire du transformateur fourni avec la machine : 110 - 127 ou 220 volts 50 Hz, étant entendu que la machine proprement dite fonctionne sous 48 volts"

(Novitome 1 p. 7 - Instruction d'emploi et d'entretien 152 - 4 10 - machine automatique d'oxycoupage. Soudure autogène française).

- Cette énumération peut être hiérarchisée et prendre une forme taxinomique reconnaissable à un certain nombre d'éléments organisateurs typographiques et syntaxiques (cf. Denis Lehman De l'analyse des contextes à la pédagogie des textes in Études de linguistique appliquée, n° 23, 1975, p. 79 à 81) :

"Les textes de tradition orale recueillis peuvent se classer en deux catégories : les histoires de fantômes et autres esprits maléfaisants, et les mythes proprement dits. Les premières ne sont que des aventures prétendument survenues à des ancêtres nommés mais non reconnus généalogiquement, au cours de rencontres et de combats avec des fantômes. Les secondes font intervenir différents personnages : humains mythiques, esprits sylvestres ainsi que l'un des deux héros civilisateurs. Les mythes d'origine où ces derniers agissent en tant que créateurs se distinguent mal du reste, étant donné que les agissements de ces

héros ne sont pas toujours créateurs et que l'institution de certains traits culturels (l'exogamie, par exemple) se fait souvent sans leur concours. Parfois pourtant, la distinction d'un thème mieux défini permettrait de reconnaître une sous-catégorie c'est le cas pour les combats grotesques entre l'un des héros civilisateurs et les esprits sylvestres féminins, lutte sans fin entre un masculin singulier rusé et un féminin pluriel toujours perdant.. (21 textes ont été recueillis de la première catégorie et 36 de la seconde)."

(in L'homme, janv. mars 1975, vol XV, Bernard Juillerat Les Amanab du Haut-Sépik p. 167)

"Combinés à l'alliance, la distinction aîné/cadet aboutit à la constitution de deux couples de relations :

- a) entre le germain aîné d'un époux et l'époux d'un germain cadet, soit :
- entre bau-houyar (frère aîné du mari du mari) et kiming (femme du frère cadet)
 - entre ajenhar (soeur aînée de la femme) et ara (mari de la soeur cadette) ;

- b) entre le germain cadet d'un époux et l'époux d'un germain aîné, soit :
- entre iril-kuri (soeur cadette de la femme) et iril-kora (mari de la soeur aînée) ;
 - entre iril-kora (frère cadet du mari) et hili (femme du frère aînée).

L'attitude correspondante aux relations du premier type se caractérise par un évitement très strict tandis que celles du second type relèvent de la catégorie "relation à plaisanterie" et impliquent la possibilité de relations sexuelles".

(in L'homme, juillet décembre 1975, Serge Bouez Parenté et hiérarchie chez les Santal p. 117)

4.3.3. La description stéréotypée : fiches techniques

La description peut recevoir une formulation plus complexe dans laquelle les éléments précédents interviennent, mais où il est possible, de plus, de mettre en évidence un modèle presque stéréotypé, c'est-à-dire un ensemble d'opérations cognitives identiques (éléments constitutifs, relation d'appartenance, localisation...) qui se présentent selon une distribution régulière et qui sont exprimées par des items lexicaux ou des constructions dont on peut dresser le paradigme. Ce modèle, dans le cas des machines d'oxycoupage, (cf. supra Novitome 1) prend la configuration suivante :

1) utilisation :

Cc N permet de...

Le N assure le...

.../...

2) éléments constitutifs :

Le N 1 { *comprend essentiellement*
principalement
est constitué par
se compose de
est composé de
consiste en/comporte }

énumération des éléments (N2)

3) localisation relative de ces éléments

Le N2 est porté par....
est supporté par...
est fixé à.....
sur
est monté sur....
est soudé à....
est vissé à....

Le N2 reçoit le...

Le N2 s'appuie sur...
repose sur...
s'emboîte dans...
s'engage dans...
s'encastre dans...
est fermé dans...

Le N2 renferme un...

Le N2 est lié à....
est solidaire de.....

4) mouvement des éléments

Le N2 permet - un déplacement = transversal
assure - le guidage
- un mouvement d'approche
- l'inclinaison de.....
- l'équilibrage de.....

Le N2 roule selon l'axe....
sur.....
coulisse
etc....

Ainsi, par exemple, la description du chariot supérieur (in Novitome I, cf. supra, p 15) :

"Le chariot supérieur assure le déplacement transversal de la machine et supporte le groupe moto-réducteur-traceur à une extrémité et l'ensemble porte-chalumeau équipé, à l'autre.

Il est essentiellement constitué de deux tubes acier (2) 50 mm soudés à angle droit. Un raidisseur (6) assure la rigidité de l'ensemble.

Le chariot supérieur est porté par deux diabolos (8) et un roulement à billes (5). Les diabolos roulent sur le rail avant du chariot inférieur et le rail arrière. Un contre-galet (10) formé d'un second roulement à billes, et, une fourchette (7) évitent le basculement du chariot supérieur.

Celui-ci reçoit le support de traceur (17) et le levier de relevage (14)"

(les chiffres entre parenthèses renvoient au croquis qui se trouve à la page opposée)

4.3.4. - La description dans le discours ethnologique

L'opération discursive de description telle qu'on la rencontre dans les articles de revue d'ethnologie met en oeuvre les mêmes procédés rhétoriques et concerne les mêmes opérations cognitives, mais n'entrant pas dans un modèle discursif régulier, elle est réalisée selon des combinaisons variables et imprévisibles. Ainsi dans l'extrait suivant (Pradeau, L'habitat en pays Dagari, cf supra, p. 403.504), qui se présente explicitement comme une description (cf, le titre), on retrouve :

- une organisation globale par classement : cf les premières phrases des paragraphes a), b), c),
- des relations de localisation (cf le paragraphe a) tout entier)
- une rémunération (cf le paragraphe b)
- des éléments qui organisent une typologie très réduite (cf le paragraphe c) : à la fois, le rôle de ..et celui de..., ces deux traits :)

Mais cet extrait est ainsi constitué par un autre type de description (description de processus : ici, sous forme de rappel historique, cf paragraphe b)

"Dans un village comme kokolibou, en cinquante ans..."

- par une définition de type explicite (cf la fin du paragraphe a):

"Ce paysage très humanisé englobe ce qu'on peut appeler l'aire villageoise"

- par des fragments épars d'interprétation/analyse (cf b): "Cependant, cette aire est une donnée relativement récente..."

cf c : "Le yir y joue

à la fois le rôle majeur de l'habitation..."

cf la dernière phrase du § c :

"Cette complémentarité des aspects, liée à la complexité des fonctions du yir, donne à l'habitat un rôle majeur dans le terroir dagari.)

"I. L'HABITAT DANS LE TERROIR."

a) Le terroir dagari est organisé en système de bandes parallèles. Celles-ci courent du marigot jusque sur les cuirasses en tranchant les glacis intermédiaires. Au long de cette chaîne topographique, les paysans organisent des paysages complémentaires. Les bas-fonds sont divisés en un fin maillage de rizières et de cultures associées sans couvert arboré. Les cuirasses, à l'opposé, sont couvertes de brousse, trouée de grands champs de mil. Les glacis amont et ceux qui sont marginaux au centre géométrique du terroir sont également consacrés aux champs de brousse à large maille. Ils sont ombragés par un parc sélectionné de mérés et karités.

La partie aval des glacis se présente comme une zone de transition du point de vue de la trame parcellaire. Elle prend l'aspect d'une clairière au regard des champs de brousse, mais se révèle peuplée d'une couverture arborée spécifique et cultivée avec beaucoup de soin. Ce paysage très humanisé englobe ce que l'on peut appeler l'aire villageoise.

b) L'habitat-nébuleuse dagari se laisse mal discerner dans le paysage. En hivernage, lorsque les sorghos sont hauts, les yié disparaissent ; en saison sèche où les conditions sont les plus favorables, le regard englobe très rarement plus de trois ou quatre yié. Pas de place centrale, pas de lien évident entre les secteurs d'habitat : les noyaux éparpillés de-ci, de-là sont davantage identifiables par la clairière et le type de champs de l'aire villageoise que par un aspect réel de village. Cependant, cette aire est une donnée relativement récente, liée à la croissance démographique. Dans un village Kokolibou, en cinquante ans, deux quartiers ont donné naissance à deux autres et à plusieurs écarts. Ces nouveaux yié ont colonisé les anciens champs de brousse proches des vieux quartiers. Ils ont fait surgir à leur place des champs soignés et une clairière nouvelle. L'aire villageoise a ainsi pris une extension telle qu'elle est devenue un trait marquant du terroir. Ceci d'autant plus que la croissance de la charge humaine a exigé une intensification des cultures qui a particulièrement porté sur ce type de champs.

c) Il ne s'agit donc pas d'un habitat dispersé, mais d'une forme originale de village en ordre lâche. Le yir y joue à la fois le rôle majeur de l'habitation d'un pays d'habitat dispersé et celui, plus ouvert, de la maison villageoise. Ces deux traits apparaissent clairement dans l'institution du "cabaret" : les femmes du village cuisent alternativement la bière de mil qu'elles vendent ensuite aux consommateurs. Sur la terrasse se réunissent les hommes désireux de boire pendant qu'à côté, la vie repliée du yir continue. Cette complémentarité des aspects, liée à la complexité des fonctions du yir, donne à l'habitat un rôle majeur dans le terroir dagari".

4.3.5. Description et interprétation : le discours sociologique

Les opérations discursives, comme l'exemple précédent le laisse déjà soupçonner, ne se présentent pas toujours à l'état pur, c'est-à-dire qu'elles se combinent entre elles, l'auteur passant d'une intention de communication à une autre. Ainsi dans le cas de données sociologiques et de leur interprétation il est rare de trouver deux massifs discursifs qui se succèdent.

Cependant l'article d'Yvette Delsaut Le double mariage de Jean Céliste (in Actes de la Recherche en sciences sociales, août 1976, n° 4, p. 4 à 20). est construit en deux temps : le premier est organisé sous la forme d'un récit chronologique où se trouve recueilli et consigné le matériel brut (p. 4 à 17) le second en constitue l'interprétation (p. 17 à 20). Cette présentation relève d'ailleurs d'un choix méthodologique justifié par l'auteur dans son introduction *"pour laisser parler les faits (...) on a préféré ne livrer qu'au terme de l'analyse les hypothèses d'interprétation qui donnent leur cohérence à des détails à première vue insignifiante"*.

Mais dans un autre article de ce même numéro de la revue (Charles Suaud "Splendeur et misère d'un petit séminaire") une démarche différente a été adoptée, puisque l'analyse s'effectue au fur et à mesure que les données sont exposées dans les trois parties initiales du développement intitulées respectivement : *"Un espace religieux, un temps liturgique, l'incorporation du rituel"*. Il est sans doute difficile de donner a priori des critères précis qui permettent de distinguer l'exposition des données de l'analyse qui en est effectuée, mais on peut cependant essayer de caractériser dans le fragment suivant leur répartition et leur articulation respectives.

UN ESPACE RELIGIEUX

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. <i>L'espace du séminaire se présente comme un espace religieux, à la fois séparé et doté d'une structure particulière.</i> | p. 1 : En début de paragraphe, ligne directrice de l'interprétation |
| 2. <i>Situé en plein coeur du Bocage Vendéen (2) le petit séminaire est construit sur le modèle d'un monastère.</i> | p.2 : données (localisation) et appel de note (2) ; élément d'interprétation : <i>"est construit sur le modèle de"</i> |
| 3. <i>Entourés de hauts murs, les bâtiments principaux, en forme de U, rappellent l'architecture du cloître ; bordés par une véranda faisant office de péristyle, ils enferment une</i> | p.3. : données (localisation) ; élément d'interprétation : <i>"rappellent"</i> |

- une cour intérieure d'où l'on n'aperçoit pratiquement que des édifices religieux. 4. Pour qui regarde vers l'extérieur, le champ de vision se trouve limité sur la gauche par la chapelle, de face par la "petite chapelle" dédiée à la Vierge et par la statue de Notre-Dame du Sceptre à qui l'institution rend un culte (3) en arrière plan par la flèche de l'église paroissiale. 5. Le séminaire est un monde clos qui, au premier regard, s'impose comme un univers religieux.*
- 6. A cette structuration de l'espace, correspond une manière particulière de l'utiliser par laquelle son caractère religieux s'impose à la conscience des élèves.*
- 7. Par exemple, pour quitter le territoire du séminaire, il y a différents seuils à franchir et la configuration des lieux indique, sans équivoque, que leur intensité religieuse s'estompe au fur et à mesure que l'on approche de la sortie. 8. Il faut tout d'abord passer "la grille" qui, reliant la "petite chapelle" à la statue de Notre-Dame, constitue une limite fortement chargée de significations religieuses. 9. On traverse ensuite l'espace situé entre la grille et le portail, sur lequel donnent le parloir et la porterie et qui forme une zone intermédiaire, participant à la fois du dedans et du dehors où des rencontres strictement contrôlées avec les personnes extérieures peuvent se*
- p. 4 : données (localisation)
appel de note (4)
- p. 2, p. 3, p. 4 = données non classées
énumération.
- p.5 : interprétation, en fin de paragraphe, cf p. 1, boucle le discours.
- p. 6 : liaison anaphorique avec le paragraphe précédent : cette structuration ; interprétation (cf p.1)
- p. 7 : données introduites explicitement par "par exemple ; interprétation : " et le N indique que"
- p. 8 : données ; interprétation : "qui constitue..."
- p. 9 : données ; interprétation : "participant à la fois de..."
- .../...

dérouler (4). 10 D'autre part, les modalités de passage -surtout collectif- sont fortement ritualisées. 11. Lorsque la communauté tout entière déserte l'institution, comme pour le temps de la promenade, cela ne peut se faire sans qu'une prière soit au préalable chantée devant la statue de la Vierge. 12. "Avant le départ en promenade, les élèves se réunissent au pied de la statue de la Sainte-Vierge, dans la cour et chantent le "Sub-tuum" pour demander à leur mère sa protection... Ensuite, ils se mettent en rangs, trois par trois, partent au signal donné" (5) 13. Ainsi marquée par des prescriptions religieuses, la séparation entre le séminaire et le "monde ordinaire" se trouve renforcée et s'impose avec force non seulement aux élèves - la sanction rituelle vient alors s'ajouter à la sanction disciplinaire-, mais aussi à toute personne "étrangère" à l'institution (prêtres exceptés) qui, parce que profanes, n'ont pas à s'introduire, même symboliquement (par le regard par exemple), dans l'espace du séminaire. 14. D'après le règlement, ni les familles, ni les "étrangers" ne peuvent traverser les cours intérieurs et il leur est même interdit de stationner devant les grilles pour observer le comportement des élèves. 15. Vivre quotidiennement sur un territoire aussi structuré religieusement, jouer sur une cour

p. 10 : interprétation d'une seconde série de données

p. 11 : données, interprétation due à la présence de la modalité "cela ne peut se faire sans"

p. 12 : données brutes (guillemets) ; appel de note (5)

p. 13 : interprétation

p. 14 : données interprétées précédemment en p. 13.

p. 15 : données (énumération) ; interprétation "c'est"

"interdite" à toute personne extérieure ne jamais pouvoir s'aventurer sans permission ou sans avoir satisfait aux rites prescrits au-delà de la grille, travailler et dormir dans un environnement qui ne "parle" que religieux, etc..., c'est se sentir "séparé", "tout autre", en un mot marqué religieusement. 16. Les prescriptions banales que le règlement émet sur certaines limites à ne pas dépasser engagent objectivement des significations religieuses et c'est en les respectant que les élèves apprennent "malgré eux à se séparer" et à percevoir qu'ils se sont rapprochés du sacré par cela seul qu'ils se sont éloignés du profane.

Note (2) Jusqu'en 1950, le petit séminaire diocésain de Chavagnes-en-Paillers que nous dénommerons séminaire I) offrait le cycle complet des études secondaires (de la classe de 7^e à celle de terminale). Ultérieurement, il ne reçut plus que les élèves inscrits de la 6^e à la 4^e, la poursuite de la scolarité étant assurée dans un second établissement (également appelé "petit séminaire") situé sur la commune des Herbiers que nous appellerons séminaire 2. L'étude du fonctionnement traditionnel du petit séminaire ne porte par conséquent que sur celui de Chavagnes-en-Paillers.

p. 16 : interprétation ..
note 2 = donnée supplémentaire de type historique (cf p. 2)
Il en va de même des notes 3, 4 et 5.

Dans cet extrait, l'ensemble des données est encadré par des éléments d'interprétation (cf p. 1 et p. 16) Les données qui sont énumérées (cf p. 15) ou organisées (parcours, en p. 8, p. 9 : "tout d'abord", "ensuite" ; ou seconde série de données cf p. 10 : "d'autre part") sont soit présentées sans commentaires (cf. p. 4, p. 7, p. 12, p. 14) soit intégrées par l'analyse (cf p. 15).

Les éléments d'interprétation reçoivent la même distribution et s'articulent sur les données suivant les schémas syntaxiques :

- proposition (donnée) et proposition (interprétation) (cf p. 7)
- nom (donnée) qui proposition (interprétation) (cf p. 8)
- nom (donnée) participe présent (interprétation) (cf p. 9)

Les traits qui permettent d'identifier au moins partiellement les éléments de l'analyse sont ici :

- les modalités : (cf 11)
- des nominalisations (cf p. 7) : configuration
(cf p. 6) : structuration
(cf p. 13) : séparation
- des marqueurs de la relation d'appartenance (l'interprétation consistant en une sorte de définition vague de ce qui est décrit) :
 - P 1. Un N1 se présente comme un N 2
 - P 5. Le N1 est un N 2
 - P 8. Le N1 constitue un N2
 - P 9. Le N1 participe à la fois du...
 - P. 15. Les infinitifs c'est les inf...

Pour pouvoir servir à une lecture globale, une approche de ce type devrait s'appuyer sur des analyses plus nombreuses pour mettre à jour systématiquement les moyens syntaxiques et lexicaux par lesquels description et interprétation s'articulent et constituent aussi une trame de la surface discursive.

5. En guise de conclusion

Au terme de cette analyse, nous sommes conscients de l'état d'inachèvement de certains outils définis ici et du fait que d'autres, qui n'ont pas été évoqués, peuvent, eux aussi, concourir à l'analyser le fonctionnement de surface d'une série homogène de discours : rôle de l'argumentation statut de la rhétorique (mais laquelle ?), etc. De plus, si nos analyses n'ont pas encore donné lieu à une vérification expérimentale en France et surtout hors de France (ce qui ne suffit pas nécessairement à les invalider), elles veulent proposer à ceux qui se trouvent engagés dans des actions pédagogiques sur le terrain, des outils qui rendent possible, en aval, l'élaboration d'une pédagogie spécifique : il s'agit d'offrir une alternative à la traduction ou à des procédures calquées sur celles de l'enseignement "classique" du français langue étrangère. Nous ne pensons pas qu'il soit possible, à partir de ces propositions, de bâtir une pédagogie "universelle" de l'accès

.../...

à la compréhension globale des textes de spécialité, étant donné les contraintes institutionnelles, les attentes des publics, la formation des enseignants et les traditions pédagogiques dans lesquels ils s'inscrivent. Un enseignement fonctionnel du français langue étrangère ne peut se contenter d'approches linguistiques comme celle-ci, mais doit aussi se fonder sur une réflexion pédagogique qui ne soit plus à l'écart, comme jusqu'à présent, mais à l'écoute des recherches récentes en méthodologie.

Jean-Claude BEACCO
Mireille DAROT

(BELC - Mai 1977)

SOMMAIRE

	Pages
- Résumé	
- Introduction	1
- 1 - Pour une analyse des surfaces discursives	2
1.1 - Approches morpho syntaxiques	2
1.2 - Approches lexicales	3
1.3 - Les procédures harrisiennes	4
1.4 - Analyse automatique du discours	5
1.5 - Outils pour l'analyse de surfaces	6
- 2 - Cohésion discursive	7
2.1 - Les systèmes anaphoriques	8
2.2 - Les anaphores dans le discours mathématique et juridique	10
- 3 - Opérations énonciatives	11
3.1.1 - Sujet énonciateur : discours en sciences sociales	11
3.1.2 - Sujet énonciateur : discours mathématique	14
3.2 - Distribution des temps	15
3.3 - Modalités	17
3.3.1 - Modalité assertive : marqueurs	17
3.3.2 - Modalité appréciative : marqueurs	18
3.3.3 - Modalités et structuration du discours	20
3.3.3.1 - Discours médical (non certain et déontique)	20
3.3.3.2 - Discours mathématique (assertif et non certain)	21
3.3.4 - Présence/absence de modalités	22
- 4 - Opérations discursives	22
4.1. - Définition des opérations discursives	23
4.2. - Une opération discursive : la définition	24
4.2.1. - La définition dans le discours de vulgarisation	24
4.2.2. - La définition dans le discours ethnologique	27
4.2.3. - La définition dans le discours mathématique	28
4.3. - Une opération discursive : la description	30

4.3.1. - Définition	30
4.3.2. - Description et organisation du discours : procédés rhétoriques	31
4.3.3. - La description stéréotypée : fiches techniques	33
4.3.4. - La description ethnologique	35
4.3.5. - Description et interprétation : le discours sociologique	37
- 5 - En guise de conclusion	42
Sommaire	43

